

***SUIVI BAROMÉTRIQUE DE L'OPINION
DES FRANÇAIS À L'ÉGARD DE LA SANTÉ,
DE LA PROTECTION SOCIALE,
DE LA PRÉCARITÉ, DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ***

***Synthèse des principaux enseignements de l'étude
Juin 2006***

Réf. : S618

BVA Opinion

Directeur adjoint : Gaël SLIMAN

Chef de groupe : Marie DAVID

Chargée d'études : Régine BILLMANN

Ministère de l'Emploi et de la

Solidarité - DREES-

11 place des 5 Martyrs du

Lycée Buffon

75696 Paris Cedex 14

A la demande de la DREES, l'institut BVA a réalisé une enquête en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

4000 personnes ont été interrogées du 6 mars au 28 avril 2006.

Echantillon construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	6
I – ENJEUX SOCIAUX.....	7
A. <i>Des Français toujours préoccupés.....</i>	7
1. Des Français de plus en plus pessimistes à l’égard de l’évolution de la situation de génération en génération ...	7
2. Plus précisément, des Français toujours davantage préoccupés par les problèmes touchant leur quotidien que par les problèmes plus abstraits et d’envergure internationale.....	8
B. <i>Des Français jugeant la société toujours plus injuste et inégale.....</i>	10
1. Une société de plus en plus injuste et inégale entre les classes sociales.....	10
2. En constante augmentation depuis 2000, les perceptions des inégalités liées à l’origine ethnique se stabilisent cette année.....	13
3. Une confiance dans la résorption des inégalités de genre.....	14
C. <i>Des Français de plus en plus ouverts sur les sujets « de société ».....</i>	15
1. Des Français toujours aussi ouverts sur l’homosexualité.....	15
2. Des Français plus ouverts quant à la relation de couple non marié.....	15
3. Des Français plus ouverts par rapport à la place des femmes dans la société.....	15
D. <i>Des Français souhaitant bien davantage la réforme plutôt qu’un changement radical, et faisant davantage confiance à l’Etat qu’à l’Europe.....</i>	16
1. Une montée de la minorité aspirant à un changement radical de la société.....	16
2. Des Français globalement confiants en les capacités de l’État malgré une montée de la minorité dénonçant le « trop-plein » d’intervention.....	16
3. Des Français de plus en plus méfiants envers l’Europe.....	18
II – LES FRANÇAIS ET LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE.....	19
A. <i>Des Français plus pessimistes à l’égard de l’universalité du système de protection sociale.....</i>	19
1. Un fort souhait d’égalité concernant l’accès aux soins.....	19
2. Une satisfaction à l’égard des services publics en deux teintes : une satisfaction élevée quand il s’agit des services du domaine de la santé, faible sur l’emploi.....	20
B. <i>Le financement du système de protection sociale.....</i>	21
1. La part consacrée au financement de la protection sociale : une adhésion stable qui s’accompagne d’un léger accroissement du « trop d’Etat ».....	21
2. Un attachement fort aux valeurs publiques du système de protection sociale.....	22
3. Une réticence marquée des Français à cotiser davantage.....	23

III – LES FRANÇAIS ET LEUR SANTÉ.....	25
C. Perception générale de l'état de santé de la population.....	25
1. Un jugement modéré quant à l'évolution de l'état de santé des français en général mais excellent pour soi-même.....	25
2. Des Français sensibles aux démarches préventives et informés mais qui estiment que les médias exagèrent les problèmes de santé publique.....	25
3. Des français qui reprennent confiance en l'Etat dans son rôle de contrôle des crises sanitaires.....	26
D. Perception à l'égard du système de santé.....	27
1. Une reconnaissance partielle de l'universalité du système de santé : tout le monde doit avoir accès aux soins mais pas de même qualité	27
2. La dénonciation d'une mauvaise gestion du système	28
E. Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie ...	29
1. Les préférences des Français sur les mesures de réduction des dépenses : la question de la limitation des remboursements de certaines prestations divise l'opinion	29
2. Le dossier médical partagé : un point de la réforme relativement bien accueilli par l'opinion	29
3. La participation forfaitaire de 1 €relativement bien comprise pour ce qui est des actes médicaux mais qui serait perçue comme inégalitaire si elle devait concerner les médicaments.....	31
4. Un choix du médecin traitant qui améliore le suivi des patients mais pas les dépenses de santé et le mode de remboursement des consultations des spécialistes (hors parcours de soins) qui est rejeté	32
IV – FAMILLE ET POLITIQUE FAMILIALE	34
A. Les objectifs de la politique familiale : perception, cibles et attentes	34
1. Nouvel objectif prioritaire de la politique familiale : permettre aux familles de mieux se loger	34
2. Les familles à aider en priorité.....	35
3. La priorité à l'insertion des jeunes	35
B. Famille et temps de travail : jugement et attentes	35
1. La crèche reste le mode de garde le plus bénéfique aux yeux des français pour un enfant en bas âge	35
2. Accès au temps partiel selon le sexe et perception de la durée du congé maternité : une opinion qui reste partagée	36
V – PAUVRETÉ ET EXCLUSION	37
A. Perception générale et représentations de la pauvreté.....	37
1. Un pessimisme de plus en plus avéré en matière de pauvreté	37
2. Les personnes pauvres moins responsables de leur situation.....	38
3. Une mauvaise perception des populations les plus exposées au risque de pauvreté	39
B. Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales.....	40
1. Le RMI	40
2. A l'unanimité, l'allocation chômage doit être soumise à des contreparties.....	43

VI – RETRAITES ET DÉPENDANCES	44
C. <i>Les Français et les retraites</i>	44
1. Des Français pessimistes pour leur propre retraite.....	44
2. Des Français qui en général adhèrent aux modalités pouvant être prises en compte pour déterminer les retraites, notamment la durée de cotisation	44
3. Des Français mitigés à l'égard de la réforme mais privilégiant l'allongement de la durée de cotisation.....	46
4. Des Français en accords avec le système liant le montant des pensions au nombre d'années travaillées mais avec de forts clivages.....	47
5. Des Français partagés sur le développement de l'épargne individuelle pour compléter les retraites.....	47
D. <i>Les Français et la dépendance</i>	48
1. Les Français et les aides aux personnes dépendantes	48
2. L'attitude personnelle des Français face à la dépendance	48
E. <i>Les Français et le handicap</i>	49
1. Pour une meilleure intégration des personnes handicapées	50
2. Des Français favorables pour aider les personnes handicapées à avoir accès à l'emploi.....	50
3. Une majorité des français en accord avec la supériorité du montant de l'AAH par rapport au RMI	51

Introduction

L'étude menée par l'institut BVA pour la DREES, au printemps 2006, portant sur la perception des Français sur les enjeux de la santé publique, de la protection sociale, de la précarité, de la famille et de la solidarité (sixième exercice du genre) intervient cette année dans une actualité dense.

Depuis la précédente enquête, en 2005, plusieurs événements se sont produits, qui ne peuvent manquer d'avoir influé sur les opinions.

Tout d'abord, malgré la baisse du chômage enregistrée depuis un an, la question de l'emploi reste, à nouveau, depuis trois ans, au premier rang des préoccupations des Français. En second lieu, le pays a traversé deux crises fortes. D'une part, les événements des banlieues à l'automne 2005, d'autre part la crise du Contrat Première Embauche proposé par le Premier Ministre début 2006 et la contestation massive qu'il a soulevée. Ces deux crises ont sans doute intensifié les inquiétudes liées à l'emploi et aux questions sociales et fragilisé l'État. Par ailleurs, en matière de santé publique, la crise de la grippe aviaire a ravivé la perception des Français sur les risques de pandémie. En fin de compte, les deux principales composantes du Plan de cohésion sociale –l'emploi et le logement- sont véritablement au cœur des préoccupations des Français qui expriment des fortes attentes vis-à-vis de l'État.

Enfin, l'année 2006 marque l'entrée de la France dans une période préélectorale pendant laquelle les mesures liées à l'emploi et les questions sociales sont fortement attendues.

Dans ce contexte, c'est auprès d'une opinion publique motivée qu'ont été recueillies les informations de ce sondage, réalisé en face à face du 6 mars au 28 avril 2006, auprès d'un échantillon national de 4000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

En niveau comme en évolution, auprès de l'ensemble de l'opinion publique comme dans le détail des variables socio-démographiques, la note qui suit présente les principaux enseignements de cette étude d'envergure.

I – Enjeux sociaux

Le climat social régnant actuellement dans le pays ayant peu évolué par rapport à l'année dernière, les Français apparaissent aussi préoccupés en 2006 qu'en 2005. Ils jugent toujours la société à la fois injuste et inégale entre les classes sociales et entre les hommes et les femmes. Dans le même temps, ils se montrent de plus en plus ouverts aux questions de société. Dans ce cadre, ils aspirent toutefois davantage à la réforme qu'à un changement radical de la société et font davantage confiance en l'État qu'en l'Europe.

A. Des Français toujours préoccupés

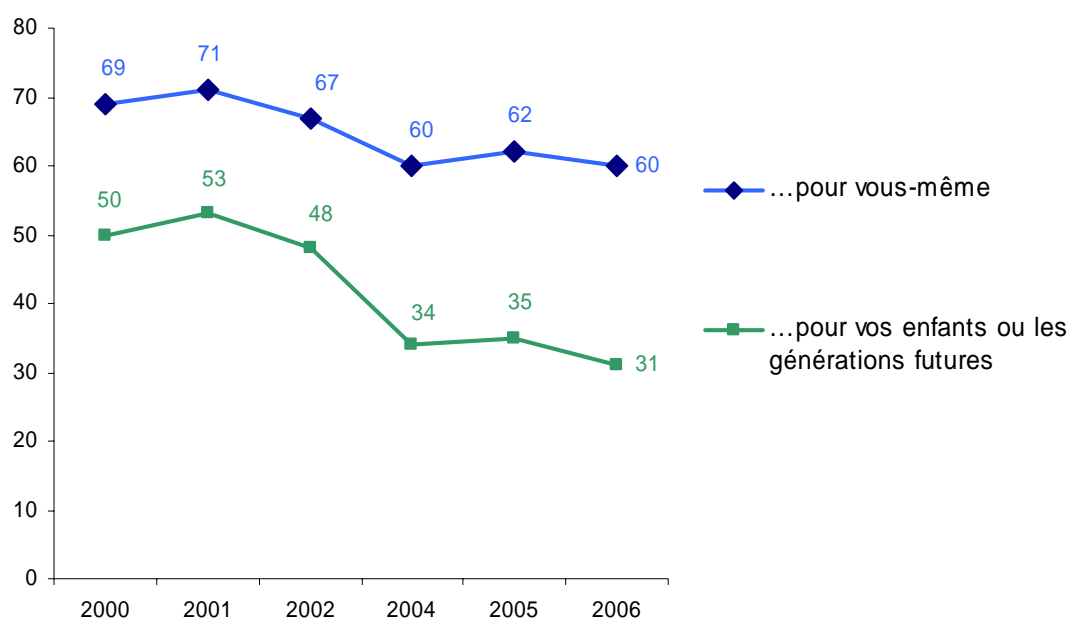
Les Français apparaissent toujours aussi préoccupés par l'évolution de la situation, de génération en génération. Plus précisément, ils restent davantage préoccupés par les problèmes "concrets", c'est-à-dire susceptibles de les toucher directement, plutôt que par les problèmes "abstraites", moins en lien avec leur quotidien, plus internationaux.

1. Des Français de plus en plus pessimistes à l'égard de l'évolution de la situation de génération en génération ...

Si 80% des Français jugent bonne leur situation actuelle (proportion stable dans le temps), ils s'inquiètent de son évolution de génération en génération. 38% considèrent que leur situation actuelle est moins bonne que celle de leurs parents au même âge et quand ils pensent à l'avenir, ils sont certes 60% à être optimistes pour eux-mêmes mais ils ne le sont qu'à 31% pour leurs enfants et les générations futures ; ce chiffre perd d'ailleurs 4 points par rapport à l'an dernier (de 35% en 2005 à 31% cette année) et enregistre une baisse quasi continue depuis le début du baromètre.

Graphique 1 :

**Q3. L'optimisme face à l'avenir
(S/T Optimiste)**



Ce pessimisme est naturellement encore plus fort pour les catégories sociales les plus fragiles et chez les personnes traversant des difficultés personnelles. Par exemple, les chômeurs (38%), les personnes ayant de faibles revenus (61% des personnes dont le revenu est inférieur à 1150 euros par mois), les personnes touchant le RMI (50%), les personnes divorcées (69%) ou celles ayant des problèmes de santé chroniques (73%) sont nettement moins nombreuses à juger leur situation actuelle bonne que ne le sont les cadres (89%), les personnes travaillant à temps plein (87%), celles ayant de hauts revenus (95% des individus touchant plus de 2400 euros par mois), celles étant mariées (86%) ou celles n'ayant pas de problèmes de santé (83%).

Il convient aussi de noter - et c'est une tendance observée par ailleurs sur les enquêtes d'opinion en général - que les moins de 35 ans sont toujours plus nombreux que les personnes plus âgées à être optimistes quant à l'avenir, que ce soit pour eux-mêmes (67% contre 60% en moyenne) ou pour leurs enfants ou générations futures (39% contre 31% en moyenne).

2. Plus précisément, des Français toujours davantage préoccupés par les problèmes touchant leur quotidien que par les problèmes plus abstraits et d'envergure internationale...

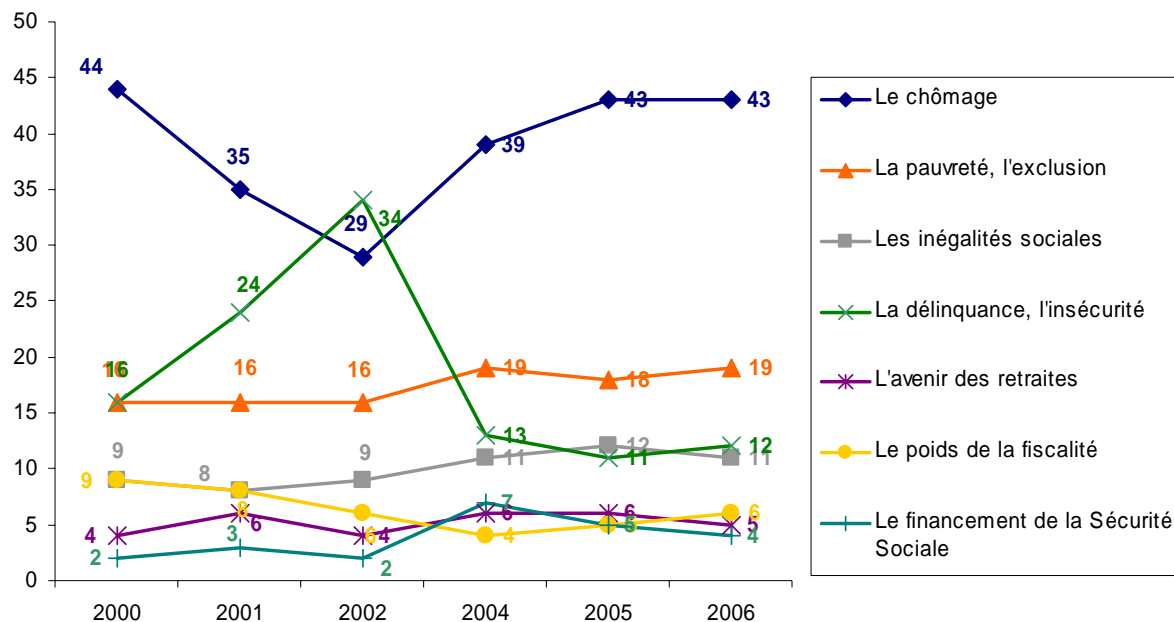
Comme en 2004 et en 2005, les problèmes très concrets sont toujours ceux qui continuent de préoccuper le plus les Français, que ce soit pour eux-mêmes ou pour la France. Ils se montrent ainsi pour eux-mêmes d'abord préoccupés par la pauvreté (95%), par le cancer (90%) et par le chômage (90%) alors qu'ils le sont un peu moins par les guerres dans le monde (84%, - 2 points par rapport à 2005, - 6 points par rapport à 2004), par les crises financières internationales (55%, stable par rapport à 2005, -7 points par rapport à 2004) et par le vieillissement des populations dans les pays développés (47%, stable par rapport à 2005, -4 points par rapport à 2004).

Notons enfin que le sida est le problème qui observe la plus grande baisse de préoccupation, passant de 81% en 2005 de Français préoccupés personnellement à 77% en 2006. Les accidents de la route, dont les chiffres officiels communiqués récemment témoignent d'une amélioration de la situation, sont également moins préoccupants pour le pays aux yeux des Français (85% de personnes préoccupés pour la France contre 88% en 2005).

Tableau 1 :**Q4-Q5. Comparatif des causes de préoccupations personnelles et des causes de préoccupations en France aujourd'hui**

	- COMPARATIF - S/T PREOCCUPE					
	Causes de préoccupations personnelles			Causes de préoccupations en France		
	2006	2005	Evolu- tion	2006	2005	Evolu- tion
	%	%		%	%	
La pauvreté	95	94	+1	94	94	=
Le cancer	90	91	- 1	92	93	- 1
Le chômage	90	91	- 1	97	96	+1
Les problèmes liés à l'environnement	89	88	+1	90	91	- 1
Les guerres dans le monde	84	86	-2	85	86	- 1
Les accidents de la route	81	83	-2	85	88	-3
Le Sida	77	81	-4	86	89	-3
Les risques alimentaires	73	75	-2	75	77	-2
Les migrations des populations des pays pauvres vers les pays riches	70	69	+1	84	83	+1
La forte croissance démographique des pays en voie de développement	59	59	=	72	73	- 1
Les crises financières internationales	55	55	=	79	80	- 1
Le vieillissement des populations dans les pays développés	47	47	=	77	78	- 1

Ces évolutions relativement faibles entre 2005 et 2006 viennent confirmer l'absence de changement concernant la hiérarchie des problèmes dont il faut s'occuper en priorité en France. Si l'ordre de ces préoccupations avait beaucoup changé en 2002, 2004 et 2005, il reste identique cette année.

Graphique 2 :**Q6. Comparatif des problèmes dont il faut s'occuper en priorité en France**

Avec la hausse du nombre des demandeurs d'emplois ces dernières années et malgré la baisse observée depuis plus d'un an, les attentes d'action sur le chômage arrivent cette année comme l'année dernière largement en tête (43%) devant, notamment, celles concernant la pauvreté et l'exclusion (19%) et les inégalités sociales (11%).

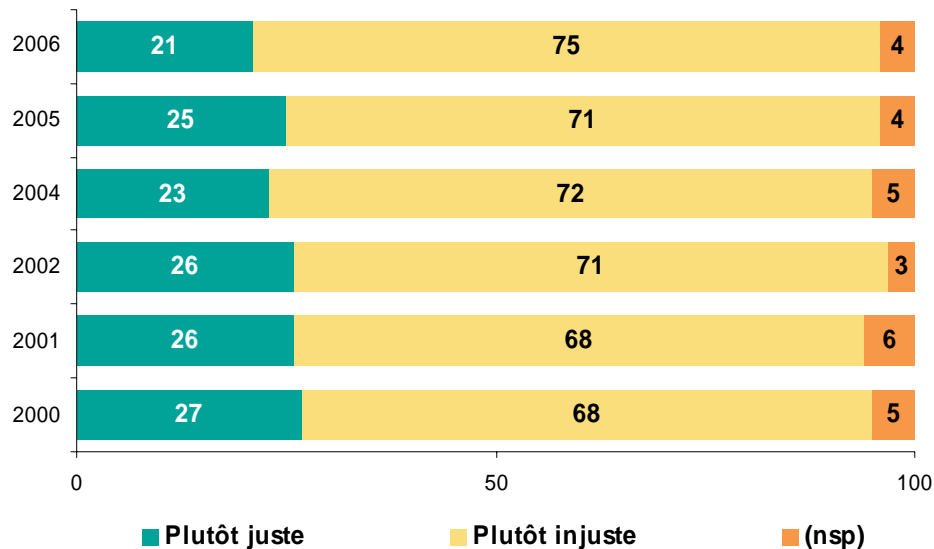
En revanche le problème de la délinquance et de l'insécurité, médiatiquement très présent en 2002 pendant et après la campagne électorale, n'est plus aujourd'hui la première priorité des Français mais la troisième quasi ex-aequo (avec les inégalités sociales), passant de 34% en 2002 à seulement 12% en 2006.

Les Français restent donc toujours préoccupés par des problèmes les touchant directement dans leur quotidien - avec en ligne de mire, le problème de l'emploi - plus que par des problèmes qui leur semblent plus abstraits à leurs yeux.

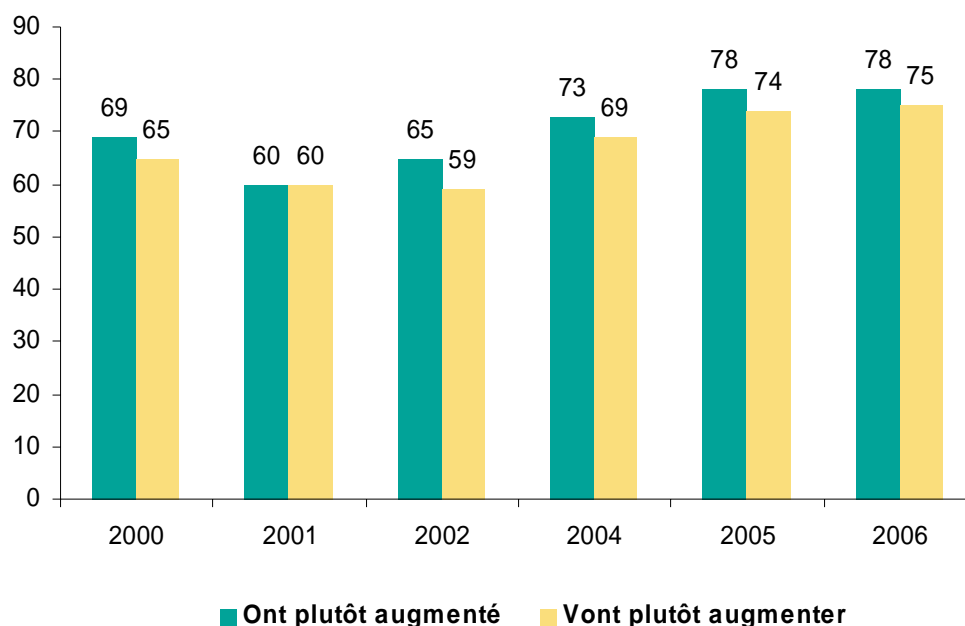
B. Des Français jugeant la société toujours plus injuste et inégale

1. Une société de plus en plus injuste et inégale entre les classes sociales

Le caractère injuste de la société française n'a jamais été aussi fortement exprimé : 75% des Français jugent la société française plutôt injuste contre 71% en 2005.

Graphique 3 :**Q8. Perception du caractère juste ou injuste de la société**

De surcroît, ils sont toujours aussi nombreux à penser que les inégalités ont plutôt augmenté depuis 5 ans (78%, = par rapport à 2005, + 5 points par rapport à 2004) et à avoir moins confiance en l'avenir : 75% (= par rapport à 2005, +6 points par rapport à 2004) pensent qu'à l'avenir les inégalités en France vont plutôt augmenter.

Graphique 4 :**Q15-Q16. Perception des inégalités depuis 5 ans et dans l'avenir**

Ce pessimisme est partagé de la même façon par toutes les catégories de Français, même s'il l'est un peu moins par les plus jeunes (18-24 ans) et par les plus âgés (65 ans et plus). Ils sont respectivement 71%/74% à penser que les inégalités ont augmenté ces cinq dernières années (contre 78% de l'ensemble des Français) et ils sont 72%/66% à penser que cette augmentation va continuer (contre 75% pour l'ensemble des Français).

Si les inégalités ne cessent de se développer aux yeux des Français, ce sont toujours les inégalités de revenus et de logement qui sont perçues comme les plus répandues.

Tableau 2 :

Q17-Q18. Comparatif des inégalités les plus répandues et les moins acceptables

	- COMPARATIF - TOTAL DES CITATIONS					
	Les inégalités les plus répandues			Les inégalités les moins acceptables		
	2006	2005	Evolution	2006	2005	Evolution
	%	%		%	%	
Les inégalités de revenus	56	61	-5	34	37	-3
Les inégalités de logement	36	33	+3	37	33	+4
Les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi	30	29	+1	23	24	-1
Les inégalités liées à l'origine ethnique	22	22	=	30	30	=
Les inégalités par rapport au type d'emploi	20	20	=	15	14	+1
Les inégalités d'accès aux soins	15	15	=	36	37	-1
Les inégalités dans les études scolaires	13	13	=	17	18	-1
Les inégalités liées à l'héritage familial	6	5	+1	6	6	=

Plus précisément, les inégalités de logement sont de moins en moins acceptées...

Les inégalités de revenus et de logement sont toujours perçues comme les plus répandues et les moins acceptables (sur ce point les inégalités d'accès aux soins obtiennent un score également élevé).

Phénomène nouveau cette année, les inégalités de revenus sont moins citées au profit des inégalités de logement. Ces dernières gagnent en effet de plus en plus de points au palmarès des inégalités les plus répandues comme des moins acceptables : 36% estiment qu'elles sont les plus répandues (contre 33% en 2005 et 31% en 2004) et 37% les jugent les moins acceptables (contre 33% en 2005). Ce phénomène témoigne sans doute d'une insatisfaction grandissante vis-à-vis de l'augmentation des prix des logements et d'une attente de plus en plus grande à l'égard de l'État.

Mécaniquement les inégalités de revenus, si elles restent, de loin, majoritairement citées comme étant les plus répandues, voient leur score baisser de 5 points cette année (56% contre

61% l'an passé). De même, 34% des Français les jugent comme les moins acceptables contre 37% en 2005.

Les inégalités de logement et de revenus sont particulièrement citées par les catégories sociales les moins favorisées : 41% des personnes dont le revenu est inférieur à 1150 € ou encore 41% des personnes n'ayant pas de diplôme citent l'inégalité de logement comme étant l'une des inégalités les plus répandues (contre 36% en moyenne) et sont respectivement 40% et 39% à juger l'inégalité de revenus comme une des inégalités les moins acceptables (contre 34% en moyenne)

... d'où l'aspiration à une politique redistributive

Dénonçant les inégalités de revenus grandissantes, les Français sont logiquement toujours aussi nombreux à aspirer à une politique redistributive. 84% reconnaissent ainsi l'importance d'éliminer les grandes inégalités de revenus entre citoyens pour une société plus juste.

Quant au fait de "garantir les besoins de base pour tous" et de "reconnaître les gens selon leur mérite", ce sont toujours deux conditions essentielles aux yeux des Français pour une société plus équitable (respectivement 98% et 91% les considèrent importantes pour une société plus juste).

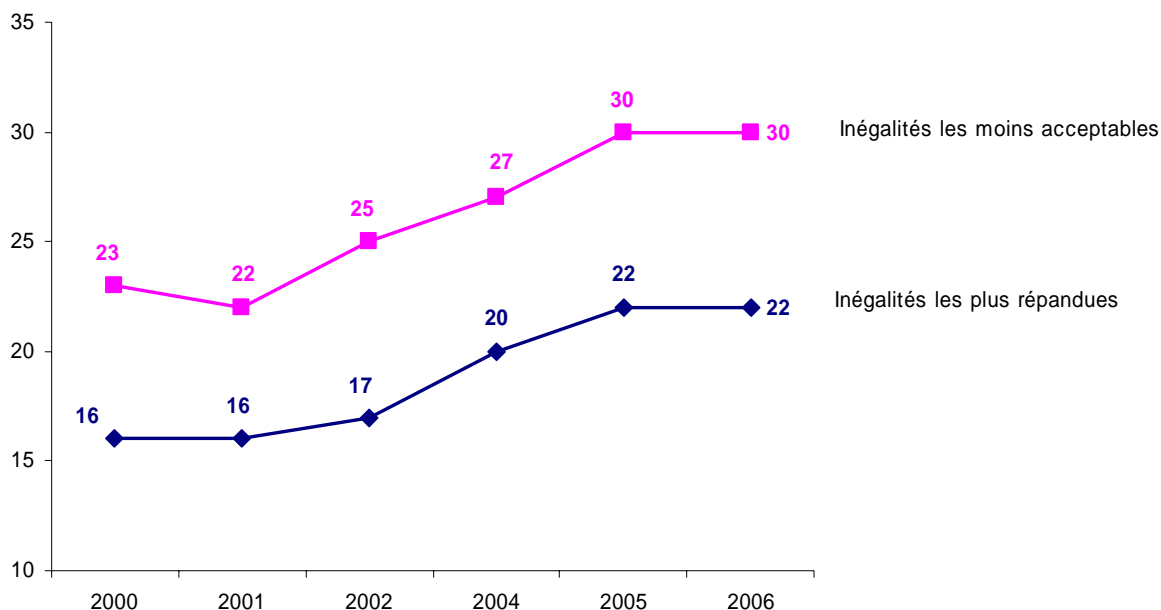
Il en résulte que depuis 2 ans, les Français sont de plus en plus favorables à une politique de réduction des inégalités de revenus : 83% des Français (= par rapport à 2005, + 6 points par rapport à 2004) sont d'accords pour que le gouvernement mette en place une politique destinée à réduire les inégalités de revenus. Témoin de la montée de la perception des inégalités sociales, cette aspiration à une politique redistributive est plus forte auprès des personnes ayant de faibles revenus (87% des personnes ayant des revenus de moins de 1150 € par mois contre 83% en moyenne).

Une majorité relative (44%) estime d'ailleurs qu'une telle politique leur bénéficierait, à travers une augmentation de leur revenu, 42% pensant plutôt qu'une telle politique ne changerait rien à leur revenu et seulement 11% pensent qu'elle le diminuerait. Logiquement, les personnes les plus précaires sont aussi celles qui projettent une augmentation de leurs revenus à travers cette politique redistributive (57% des revenus inférieurs à 1150 euros par mois, 62% des chômeurs, 65% des personnes touchant le RMI contre 44% en moyenne).

Mais en plus de ces inégalités sociales, les Français observent aussi des inégalités d'origine ethnique ainsi que des inégalités entre les hommes et les femmes.

2. En constante augmentation depuis 2000, les perceptions des inégalités liées à l'origine ethnique se stabilisent cette année

Les perceptions des inégalités liées à l'origine ethnique, en constante augmentation depuis 2000, se stabilisent cette année et arrivent en 2006, comme en 2005, parmi les quatre inégalités les plus répandues (22%) et parmi les quatre inégalités les moins acceptables (30%). Sans nécessairement indiquer une baisse des inégalités liées à l'origine ethnique, cette stabilisation renvoie sans doute aux mesures et à la communication mises en œuvre, cette année, par le gouvernement en matière de lutte contre les discriminations.

Graphique 5 :**Q17-Q18. L'inégalité liée à l'origine ethnique (Total citation)**

Ces inégalités sont évidemment particulièrement ressenties par les personnes d'origine étrangère. En effet, 43% des personnes nées dans un pays non européen citent l'inégalité liée à l'origine ethnique comme étant l'une des inégalités les plus répandues et 52% comme étant l'une des inégalités les moins acceptables.

Sur ce point, les résultats montrent une franche segmentation de l'opinion par rapport à l'intégration culturelle des immigrés selon que l'on est concerné directement par la question de l'intégration. Ainsi, pour 69% des personnes interrogées "Il est préférable pour la société que les immigrés ne conservent pas leurs coutumes et traditions mais adoptent celles du pays d'accueil". Alors que 61% (36 points au dessus de la moyenne) des personnes nées dans un pays hors d'Europe pensent au contraire « qu'Il est préférable pour la société que les immigrés conservent leurs propres coutumes et traditions ».

3. Une confiance dans la résorption des inégalités entre les hommes et les femmes

Les Français regrettent particulièrement les inégalités continuant d'exister entre les hommes et les femmes. Mais à la différence des inégalités sociales, celles-ci, selon les Français, devraient à l'avenir diminuer.

Proportion qui n'évolue pas depuis 3 ans, une large majorité de Français (66%) considère ainsi que les inégalités entre les hommes et les femmes restent importantes. Les femmes (72%) et les 35 ans et plus (68%) le considèrent plus encore que les hommes (60%) et les plus jeunes (62% des moins de 35 ans).

Contrairement aux autres inégalités, les Français se montrent toujours remarquablement confiants quant à la résorption de cette inégalité. Pour 51% d'entre eux ces inégalités vont diminuer, contre seulement 16% pensant qu'elles vont au contraire augmenter. Les plus confiants sont les moins de 35 ans (55%), les hommes (57%) et les catégories sociales les plus

aisées (62% des personnes ayant des revenus supérieurs à 2400 euros par mois). Les plus concernées comme les femmes (46%) sont en revanche plus pessimistes.

Cet optimisme des Français sur l'évolution des inégalités entre les hommes et les femmes s'accompagne chez eux d'une plus grande ouverture par rapport aux sujets dits « de société ».

C. Des Français de plus en plus ouverts sur les sujets « de société »

Les Français se montrent de plus en plus ouverts par rapport aux questions de société et plus particulièrement par rapport à l'homosexualité, au mariage et à la place de la femme dans la société, qui constituent les trois sujets sur lesquels les évolutions depuis cinq ans sont les plus importantes.

1. Des Français toujours aussi ouverts sur l'homosexualité

Six ans maintenant après l'adoption du PACS, 77% des Français considèrent aujourd'hui "les homosexuels comme des gens comme les autres", soit une progression de 6 points depuis 2000. Ce point de vue est plus encore partagé par les femmes (83%), les jeunes (86% des moins de 35 ans), les plus diplômés (86% des bac+2 et plus) et par les personnes déclarant n'avoir aucune appartenance ni pratique religieuse (85%).

2. Des Français plus ouverts quant à la relation de couple non marié

Les Français sont nettement moins nombreux qu'il y a cinq ans (44%, -8 points) à considérer que le mariage est le cadre idéal pour vivre une relation de couple. Ce point de vue est partagé par le même profil de population déjà peu ouverte sur l'homosexualité : les hommes (49%), les 65 ans et plus (67%), les personnes n'ayant pas de diplôme (55%) et les personnes ayant une pratique religieuse régulière (70%). Par contre, les femmes (39%), les jeunes (34% des moins de 35 ans), les plus diplômés (40% des bac+2 et plus) et les personnes déclarant n'ayant aucune appartenance ni pratique religieuse (30%) sont beaucoup moins nombreux à partager cet opinion.

3. Des Français plus ouverts par rapport à la place des femmes dans la société

Les Français ne sont plus aujourd'hui que 35% (contre 43% en 2002 et 45% en 2000) à être d'accord pour dire "qu'il est normal qu'une femme soit prête à faire beaucoup de sacrifices pour réussir dans un métier" et ils ne sont plus que 30%, soit une baisse de 12 points en quatre ans, à dire que "dans l'idéal les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants".

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, on n'observe pas sur cette question de différences marquantes entre les hommes et les femmes. En revanche, des différences prononcées apparaissent en fonction des catégories sociales, des tranches d'âges et des types de communes. Par exemple, seuls 18% des moins de 35 ans, 21% des personnes ayant un revenu supérieur à 2400 euros, 15% de ceux ayant un niveau d'étude supérieur à bac + 2 et 16% des cadres sont d'accord pour dire que "dans l'idéal les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants", contre 51% de ceux n'ayant pas de diplôme, 38% de ceux touchant moins de 1150 euros par mois, 35% des 35 ans et plus et 33% de ceux habitant en zone rurale.

Comme pour l'homosexualité ou le mariage, la pratique religieuse influe sur les représentations de la place des femmes dans la société. En effet, 42% des personnes ayant une pratique religieuse occasionnelle sont d'accord avec cette affirmation contre 22% pour celles n'ayant ni pratique ni sentiment d'appartenance religieuse.

D. Des Français souhaitant bien davantage la réforme plutôt qu'un changement radical, et faisant davantage confiance à l'Etat qu'à l'Europe

1. Une montée de la minorité aspirant à un changement radical de la société

Si une très large majorité de Français (72%) considèrent qu'il "faut réformer la société française sur certains points tout en conservant l'essentiel", cette proportion est en net recul cette année (-5 points). Parallèlement, les Français en faveur d'un changement radical de la société française sont plus nombreux cette année : de 18% l'an passé, cette proportion passe à 24% en 2006. Une évolution notable qui peut en partie s'expliquer par la crise du CPE qu'a traversé le pays au moment de cette 6^{ème} vague du baromètre mais aussi par celle des banlieues.

Les plus critiques sont sans surprise les personnes issues d'un milieu socio-économique difficile : les chômeurs (33%), les ouvriers (31%), les personnes ayant de faibles revenus (31%).

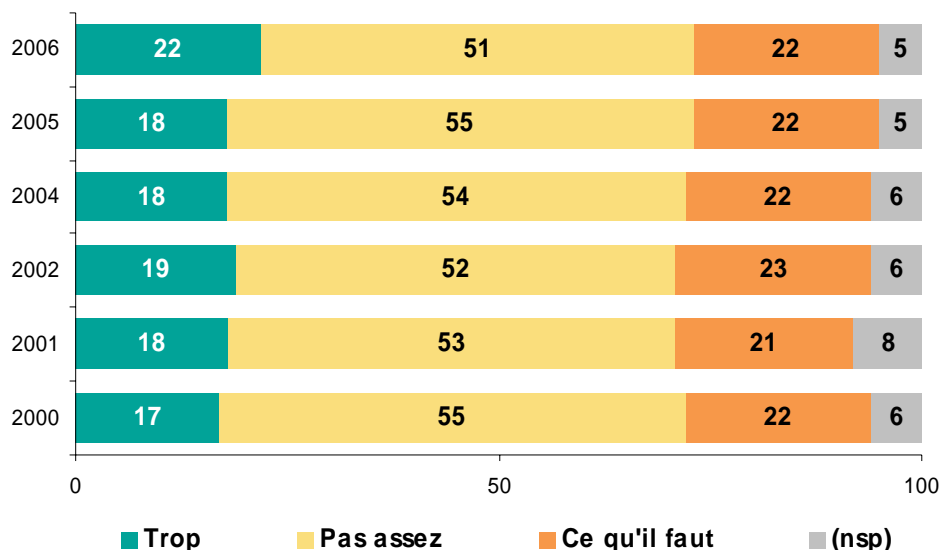
Les Français rejettent donc en bloc le conservatisme, mais préfèrent très largement la réforme à un changement radical. Pour mener à bien ces réformes ils ont confiance en les capacités de l'État.

2. Des Français globalement confiants en les capacités de l'État malgré une montée de la minorité dénonçant le « trop-plein » d'intervention

Les Français ne remettent pas en cause la capacité de l'Etat à résoudre les problèmes sociaux et les problèmes de financement de la protection sociale. Ils sont en effet une large majorité à considérer que les pouvoirs publics peuvent améliorer, en profondeur ou sur les aspects essentiels, ce qui concerne la pauvreté et l'exclusion (77%), les problèmes de financement de la protection sociale (74%) et les inégalités sociales (72%).

Il faut toutefois noter qu'ils sont moins nombreux depuis 2004 à penser les pouvoirs publics capables de *résoudre en profondeur* les problèmes liés à la pauvreté et l'exclusion (39%, stable par rapport à 2005, - 3 points par rapport à 2002), et les inégalités sociales (32%, stable par rapport à 2005, - 6 points par rapport à 2002). Ces baisses résultent certainement en partie de la dégradation de la situation économique au cours de ces dernières années et à mettre en lien avec l'augmentation de leur niveau de préoccupations et la perte d'un certain optimisme sur ces questions.

Les Français n'ont d'ailleurs jamais été aussi nombreux à considérer que l'Etat intervient trop en matière économique et sociale : 22% dénonce ce trop plein d'intervention contre 18% l'an passé et de 17% à 19% les années précédentes. La majorité continue toutefois de juger l'intervention de l'Etat insuffisante mais cette proportion perd 4 points cette année et passe de 55% à 51%.

Graphique 6 :**Q10. Perception du niveau d'intervention économique et sociale de l'Etat**

Ceux qui jugent que l'Etat n'intervient pas assez sont davantage les jeunes, les femmes et les catégories sociales les plus précaires. Les moins de 35 ans sont 57% à le penser (contre 43% des plus de 65 ans), tout comme 54% des femmes (contre 47% des hommes), 58% des personnes ayant de bas revenus (moins de 1150 euros par mois) contre 44% de celles bénéficiant de hauts revenus (plus de 2400 euros par mois).

Autre tendance qui vient confirmer un léger recul des croyances de l'Etat comme réel moyen de résolution des problèmes en profondeur, moins de la moitié des Français (46%, - 2 points par rapport à 2005, - 5 points par rapport à 2000) estiment que la solidarité est avant tout l'affaire de l'Etat et des collectivités locales. Certes, cette proportion représente toujours la majorité des Français mais elle est en baisse continue depuis le début du baromètre. Parallèlement, 39% estiment que la solidarité est avant tout l'affaire des individus et de la famille. Cette question partage donc largement l'opinion.

Les plus sceptiques quant au rôle de l'Etat en matière de solidarité restent les jeunes (44% des moins de 35 ans contre 37% des 35 ans et plus).

Tout se passe comme si cette année, plus fortement que les autres années, les Français dénoncent à la fois davantage l'injustice de la société et aspirent dans le même temps à moins d'intervention de l'Etat. C'est bien ce que l'on observe en croisant ces deux dimensions : la proportion de personnes considérant à la fois qu'il y a trop d'intervention de l'Etat et que la société est plutôt injuste, passe de 13% et 12% en 2004 et 2005 à 17% cette année.

Cette tendance vient confirmer le pessimisme, voire le fort mécontentement des Français exprimé sur les questions économiques et sociales du pays et leur scepticisme grandissant à voir, en l'Etat, un réel moyen de résolution des problèmes. Pour autant, il est important de constater que cette méfiance ne remet pas en cause le système actuel d'intervention de l'Etat.

Globalement, si les Français font de moins en moins confiance aux pouvoirs publics, depuis le début du baromètre, pour résoudre les problèmes en profondeur, ils restent toutefois une très

large majorité à continuer à croire en l'action de l'Etat et à considérer qu'il n'intervient pas assez au niveau économique et social.

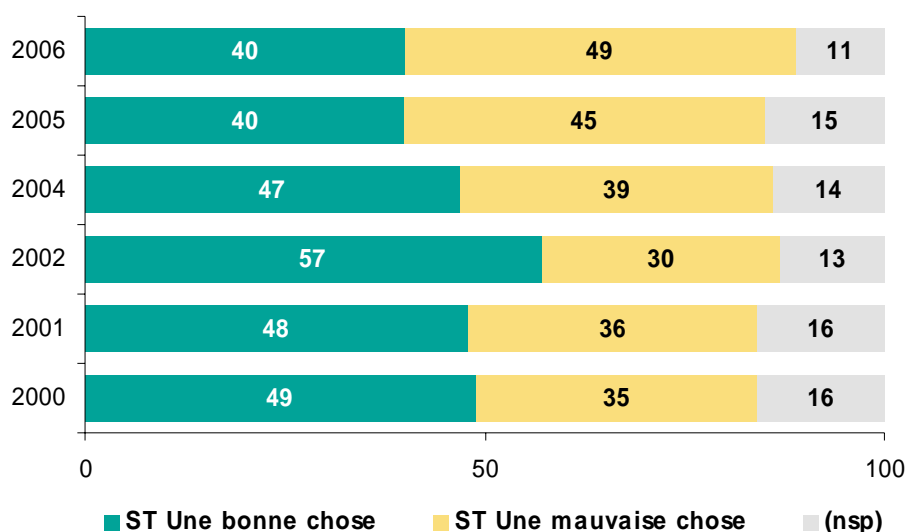
3. Des Français de plus en plus méfiants envers l'Europe

L'enthousiasme exprimé lors du passage à l'euro en 2002 s'est nettement essoufflé depuis. Cette année, un an après le « non » exprimé au référendum sur la Constitution européenne, les Français restent méfiants envers l'Europe notamment sur les points concernant les enjeux sociaux.

Ils sont aujourd'hui 40% (stable par rapport à 2005, - 7 points par rapport à 2004) à considérer l'Europe comme une bonne chose pour le système de protection sociale en France et la proportion de Français d'avis contraires ne cesse d'augmenter : 49% estiment que l'Europe est une mauvaise chose pour le système de protection sociale contre 45% en 2005 et 39% en 2004. C'est ainsi la deuxième année que la majorité relative est inversée : depuis 2005 les français sont plus nombreux à considérer l'Europe comme une mauvaise chose plutôt qu'une bonne chose.

Graphique 7 :

Q12. L'influence de l'Europe sur la protection sociale française



Les jeunes (46% des moins de 35 ans) et les plus diplômés (43% des bac+2 et plus) sont toujours plus nombreux à considérer l'Europe comme une bonne chose pour le système de protection sociale en France, que les 35 ans ou plus (37%) et les personnes n'ayant pas de diplôme (35%).

II – Les Français et le système de protection sociale

A. Des Français plus pessimistes à l'égard de l'universalité du système de protection sociale

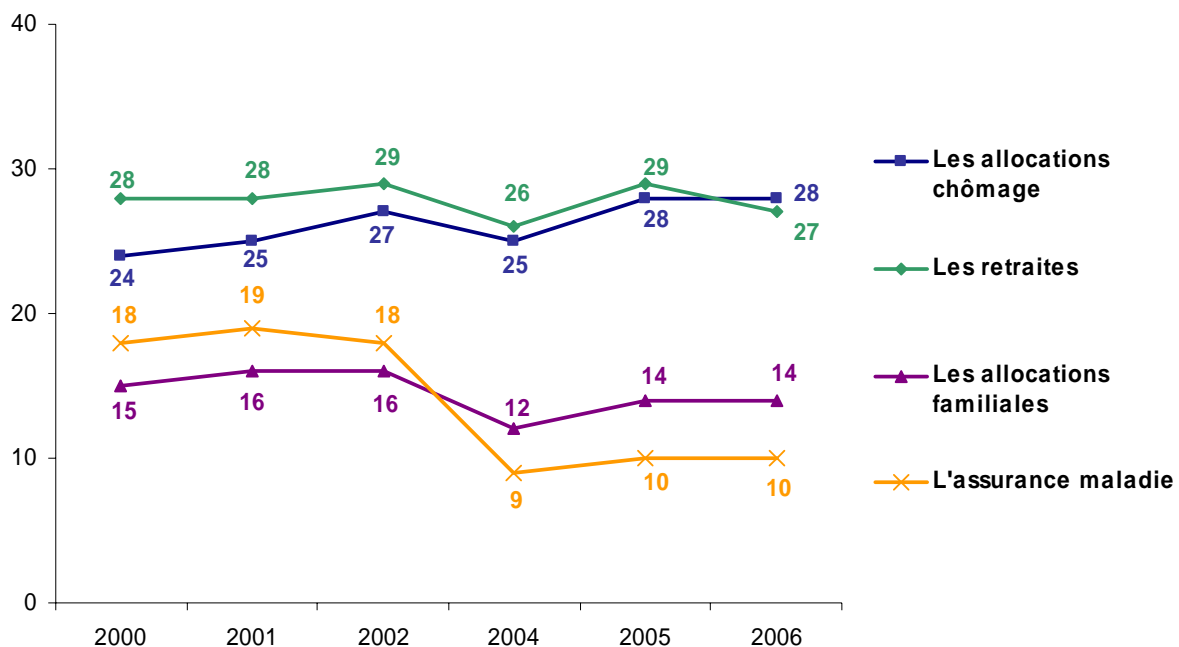
1. Un fort souhait d'égalité concernant l'accès aux soins

Quel que soit le domaine d'application de la protection sociale, – retraites, chômage, dépendance, allocations familiales, assurance maladie - plus de la moitié des Français considère que le système doit bénéficier à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel. L'inégalité d'accès aux soins reste pour les Français l'inégalité la moins acceptable et pour 84% d'entre eux tout le monde sans distinction devrait pouvoir bénéficier de l'assurance maladie.

Si l'universalité du système de protection sociale n'est ainsi pas remise en cause, une minorité de personnes continue d'estimer que certaines prestations ne devraient profiter qu'aux cotisants et ce dans des proportions comparables à celles de l'an dernier. L'inflexion de cette opinion observée l'an passé se confirme ainsi.

Graphique 8 :

**Q83. Le jugement sur l'universalité du système de protection sociale
(% devrait bénéficier uniquement à ceux qui cotisent)**



28% des Français estiment que seuls les personnes qui cotisent devraient bénéficier des allocations chômage (28% en 2005, 25% en 2004), 27% pour les retraites (29% en 2005, 26%

en 2004), 14% pour les allocations familiales (14% en 2005, 12% en 2004) et 10% pour l'assurance maladie (10% en 2005, 9% en 2004).

Globalement, sur ces quatre domaines d'application de la protection sociale, ce sont systématiquement les personnes âgées de plus de 65 ans, les retraités et les personnes travaillant à leur compte qui sont les plus sévères sur l'attribution des allocations. Directement sensibilisés aux difficultés de financement du système de retraite, les retraités sont sans doute ainsi plus nombreux que la moyenne à estimer que les allocations sur ces 4 aspects devraient bénéficier uniquement à ceux qui cotisent.

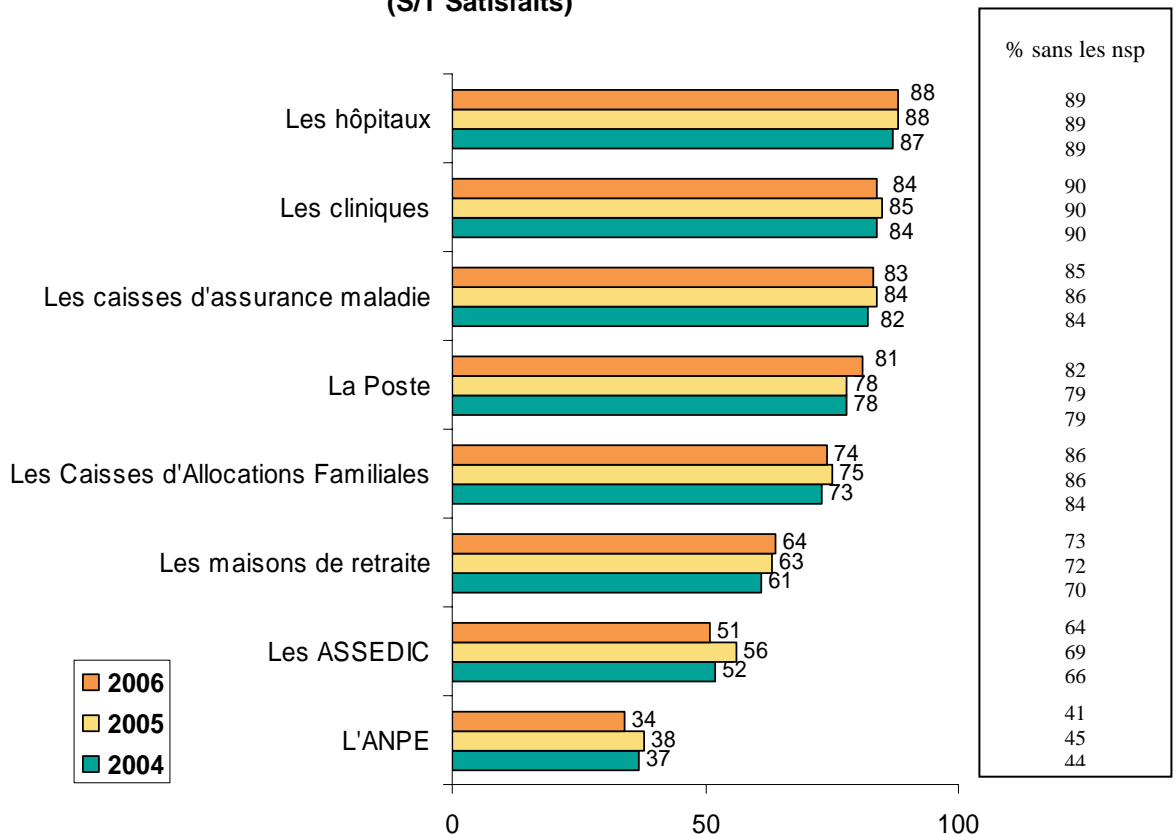
2. Une satisfaction à l'égard des services publics en deux teintes : une satisfaction élevée quand il s'agit des services du domaine de la santé, faible sur l'emploi

Au palmarès des services rendus par les institutions publiques ou privées, le domaine médical est de loin celui jugé le plus satisfaisant : 88% des Français sont satisfaits des services rendus par les hôpitaux (même résultat qu'en 2005), 84% des services rendus par les cliniques (-1 point par rapport à 2005) et 83% des services rendus par l'Assurance maladie (-1 point par rapport à 2004).

Les taux de satisfaction à l'égard des services publics en matière de santé sont certes très élevés mais ne doivent pas cacher un positionnement relativement « timide » de l'opinion publique : la part des personnes se positionnant sur l'extrême positif de l'échelle de satisfaction (% de *très satisfaits*) n'est jamais supérieure à un tiers.

Graphique 9 :

Q84. Le niveau de satisfaction de la qualité du service rendu par certaines institutions (S/T Satisfaits)



Si la plupart des institutions enregistrent un score de satisfaction comparable à celui de l'an passé, les résultats des ASSEDIC et de l'ANPE perdent respectivement 5 et 4 points par rapport à l'an passé : déjà en queue de classement depuis plusieurs années, avec maintenant 51% et 34% de satisfaits, ces deux organismes rallient toujours davantage de sceptiques vis-à-vis de leur fonctionnement.

Il est important de souligner ici que, si ce n'est La Poste et les organismes issus du domaine médical, les autres institutions s'adressent à des populations spécifiques et la proportion de personnes sans opinion sur ces questions n'est donc pas négligeable (de 13% à 20% de *ne sait pas*). En écartant ces personnes, les taux de satisfaction augmentent tous de manière significative : les maisons de retraite et les ASSEDIC atteignent ainsi respectivement 73% et 64% de satisfaits. En revanche, l'ANPE obtient un score toujours critique puisque seule une minorité (41% des personnes s'exprimant sur l'Agence pour l'emploi) en est satisfaite. Cette montée des critiques à l'égard des institutions de l'emploi intervient alors que le chômage est sensé diminuer.

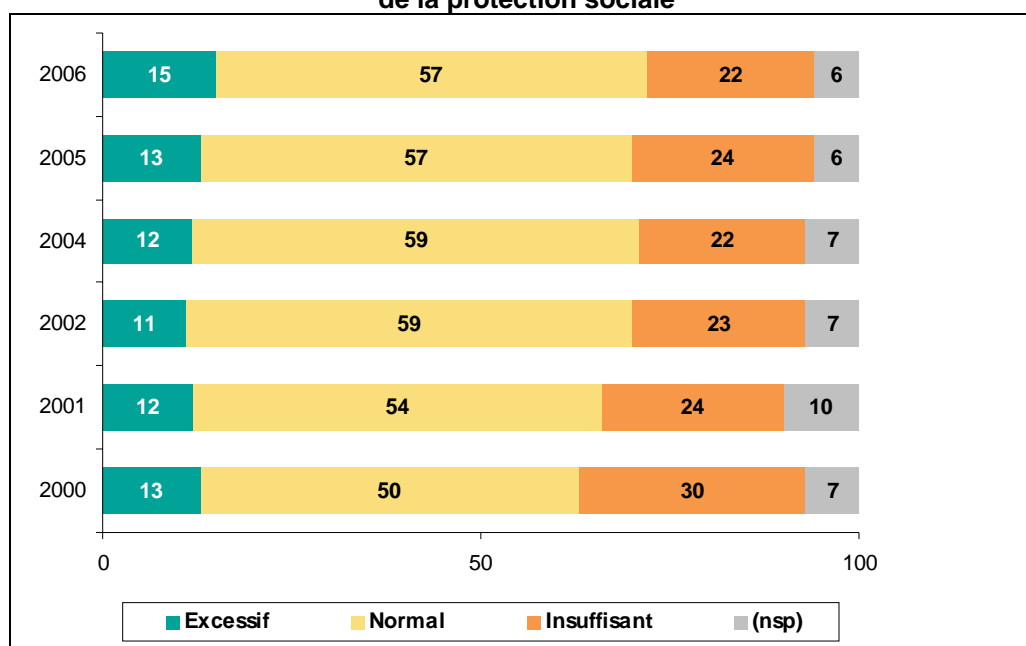
B. Le financement du système de protection sociale

1. La part consacrée au financement de la protection sociale : une adhésion stable qui s'accompagne d'un léger accroissement du « trop d'Etat »

Le jugement porté sur la part du revenu consacrée au financement de la protection sociale est encore loin d'être remis en cause cette année : une fois informés que le quart du revenu national est consacré au financement de la protection sociale en France, 57% des Français jugent cette proportion « normale ». Ce résultat est au même niveau que l'an passé mais s'est renforcé de manière continue depuis 2000 (tandis que le nombre de personnes jugeant cette part insuffisante allait décroissant).

Graphique 10 :

Q86. Le jugement sur la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale



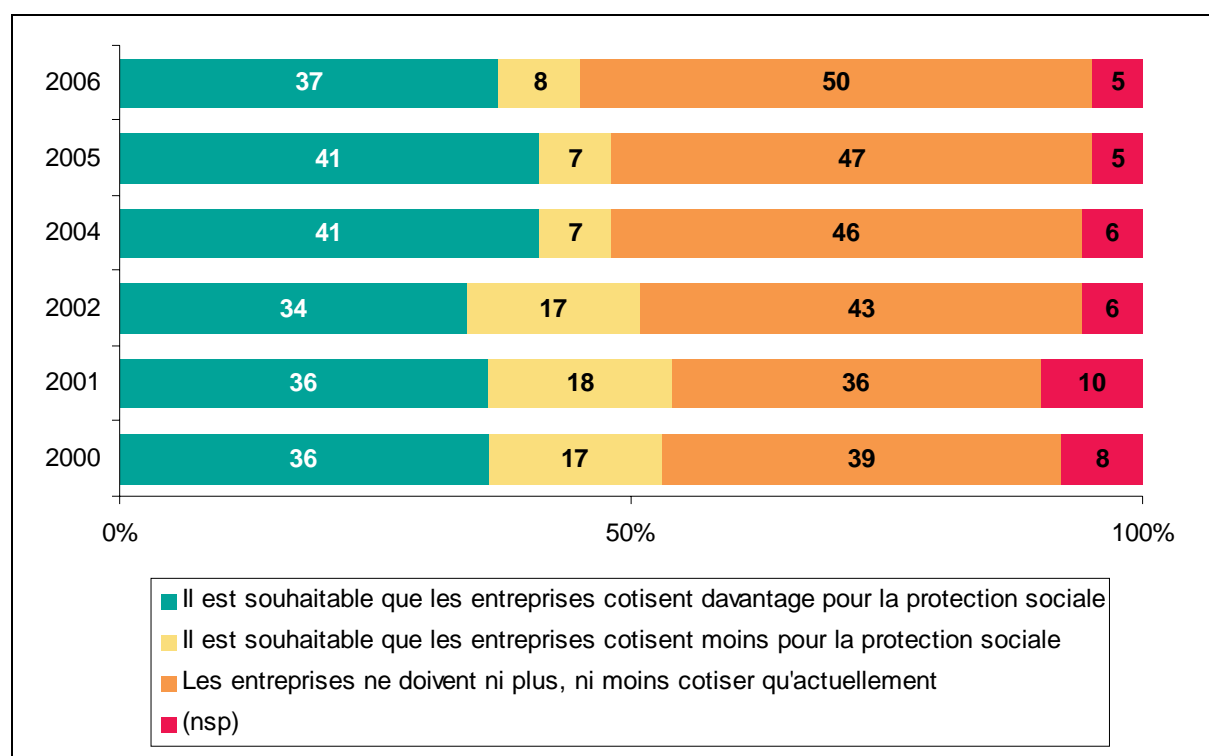
Les personnes appartenant à un milieu socio-économique défavorisé (au RMI, sans diplôme, ayant de faibles revenus ou connaissant dans leur entourage des personnes en situation précaire) souhaitent davantage voir augmenter la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale. De même les catégories populaires (foyers où le chef de famille est employé ou ouvrier) jugent insuffisantes la part du revenu consacrée à ces prestations.

Dans le même temps, une proportion croissante depuis 2002 considère comme excessive cette proportion : de 11% en 2002, cette proportion est passée à 13% en 2005 et 15% cette année. Cette tendance est à mettre en parallèle avec la montée de la minorité de Français dénonçant le « trop-plein » d'intervention de l'Etat en matière économique et sociale.

En ce qui concerne le financement, la moitié des Français estime que les entreprises ne doivent ni plus ni moins cotiser qu'actuellement – une proportion qui n'a cessé d'augmenter depuis 2000 et qui a gagné 3 points depuis l'an passé. Dans le même temps, un peu plus du tiers des français (37%) pense qu'il est souhaitable que les entreprises cotisent davantage pour la protection sociale – une opinion qui atteignait 41% en 2004 et 2005 et qui perd 4 points cette année.

Graphique 11 :

Q85. Le souhait sur l'évolution du niveau de cotisation des entreprises



2. Un attachement fort aux valeurs publiques du système de protection sociale

Depuis 2000, l'attachement des Français au caractère public du système de protection sociale n'avait cessé de progresser avec 50% de français qui estimaient en 2000 que l'autorisation de mise en concurrence des caisses publiques et des assurances privées serait une mauvaise chose car elle créerait un système de protection sociale à deux vitesses et 63% qui émettaient

la même opinion en 2005 (soit + 13 points). Aujourd'hui, le résultat se maintient à un niveau comparable à celui de l'an passé (-1 point) et son augmentation s'est arrêtée. Réciproquement, toujours moins du tiers des français (31%, + 1 point par rapport à 2005) pense que la mise en concurrence des caisses publiques et des assurances privées serait bénéfique car elle permettrait d'avoir des prestations de base plus élevées et de plus grande qualité.

Le statut d'activité des interviewés est un facteur très clivant à ce sujet. Ainsi si 71% des salariés du public pensent que l'autorisation de mise en concurrence est une mauvaise chose, ce résultat atteint 61% chez les salariés du privé, 52% chez les indépendants sans salarié et 46% chez les employeurs.

Quant au souhait de maintien d'un système d'assurance maladie ou de retraite essentiellement public, il était exprimé de manière toujours plus franche depuis 2000 mais perd 2 points cette année et rallie 81% des Français. Malgré cette baisse, ce chiffre très élevé continue de révéler que plus de 8 français sur 10 s'accordent sur le fait que ces deux systèmes de protection sociale doivent rester publics, une opinion ferme avec plus de la moitié (53%) qui sont même *tout à fait d'accords* avec cette idée.

Les salariés du secteur public sont évidemment les plus sensibles au maintien d'un système essentiellement public (61% sont tout à fait d'accord contre 53% en moyenne), tout comme les personnes les plus âgées et les retraités -les plus concernés par le sujet- qui sont respectivement 58% à se déclarer tout à fait d'accord et expriment ainsi leur attachement au fonctionnement actuel du système.

3. Une réticence marquée des Français à cotiser davantage

Si les Français sont très attachés au système public de protection sociale, la majorité d'entre eux n'est pas prête à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestation sociale et ce quel que soit le domaine concerné. Cette réticence est d'autant plus marquée pour les allocations familiales et les allocations chômage (respectivement 67 et 68% de personnes se déclarant non prêtes).

A l'inverse, les aides aux personnes handicapées (41% se déclarant prêtes, +2 points par rapport à 2005), les retraites (39%, + 3 points par rapport à 2005) les aides aux personnes âgées dépendantes (39%, + 1 point par rapport à 2005) et l'assurance maladie (36%, + 3 points par rapport à 2005) correspondent à des domaines pour lesquels les personnes sont plus enclines à cotiser davantage.

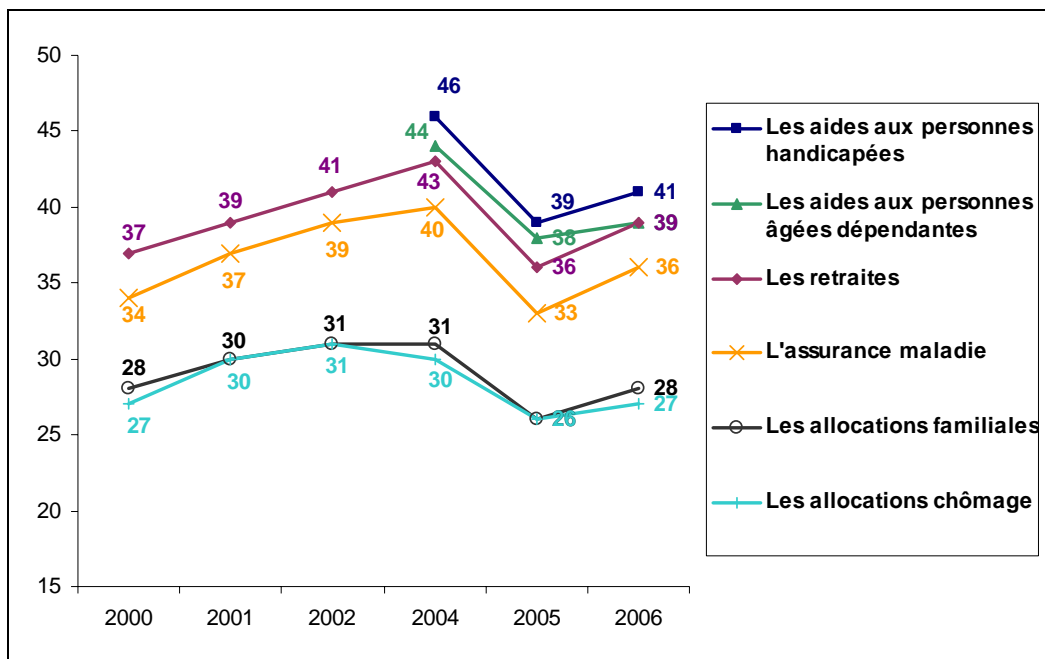
Depuis 2000, la proportion de personnes prêtes à cotiser davantage augmentait mais l'an passé une forte rupture de tendance avait été constatée, au moment où la réforme des retraites et de l'assurance maladie venaient d'être mises en place, et dans un contexte de crise économique et sociale exprimée par l'opposition à la Constitution Européenne lors du référendum de mai 2005.

Cette année la tendance s'inverse à nouveau sans que les résultats ne retrouvent leur niveau d'il y a deux ans et confirment ainsi une plus grande réticence des français à cotiser davantage.

De plus, ces « bonnes intentions », déjà minoritaires, sont à nuancer car elles s'expriment de manière peu prononcée : sur l'ensemble des volets de la protection sociale, au maximum 10% des personnes seraient *tout à fait* prêtes à cotiser davantage.

Graphique 12 :

Q91. La disposition à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations (% Oui)



III – Les Français et leur santé

C. Perception générale de l'état de santé de la population

1. Un jugement modéré quant à l'évolution de l'état de santé des français en général mais excellent pour soi-même.

Les Français sont toujours aussi nombreux à se juger personnellement en bonne santé (88%). Lorsqu'il s'agit en revanche d'exprimer leur opinion sur l'évolution de l'état de santé des Français en général au cours de dernières années, leur jugement devient plus sévère : ils ne sont plus que la moitié (50%) à percevoir une amélioration, près d'un tiers (27%) percevant même une dégradation et 18% estimant que la situation est resté identique.

Cette opinion reste stable depuis trois ans mais confirme le choc qu'a provoqué la canicule de l'été 2003. En effet, le sentiment de dégradation de l'état de santé des français s'était renforcé entre 2002 et 2004 même si cet indicateur a depuis retrouvé son niveau antérieur.

2. Des Français sensibles aux démarches préventives et informés mais qui estiment que les médias exagèrent les problèmes de santé publique

Si, d'après les Français, toutes les mesures préventives proposées sont jugées importantes pour rester en bonne santé, trois sont davantage plébiscitées : surveiller son alimentation (97% d'important dont 57% de très important), ne pas fumer (94% d'important dont 73% de très important), ne pas boire (93% d'important dont 61% de très important). Les thèmes de santé publique faisant l'objet de nombreuses campagnes de prévention et régulièrement repris dans les médias ont bien marqué les esprits.

A l'inverse et comme chaque année, le suivi régulier par un médecin, quant à lui, arrive toujours en dernière position alors que la réforme de l'assurance maladie avec le choix d'un médecin traitant, aurait pu conduire à ce que son rôle prenne de l'importance.

Phénomène marquant cette année, la prise en compte de l'impact des problèmes familiaux et professionnels sur la santé gagnent chacun 2 points tandis que les mesures « d'entretien » (sport, alcool, tabac) perdent 1 point. Il pourra être intéressant d'observer si cette tendance se confirme l'an prochain.

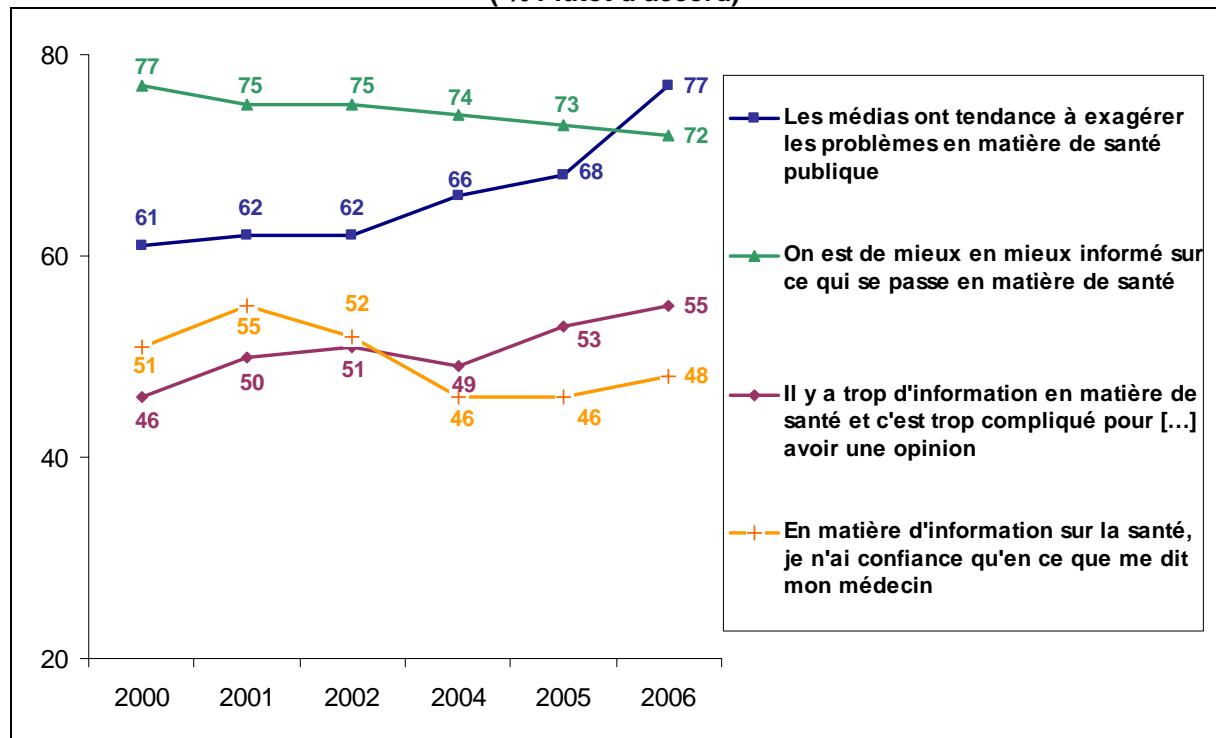
Les Français apparaissent ainsi fortement sensibilisés aux démarches préventives. Ils se déclarent d'ailleurs majoritairement de mieux en mieux informés sur ce qui se passe en matière de santé même si ce sentiment diminue progressivement depuis le début de ce baromètre (72%, - 1 point par rapport à 2005, - 2 points par rapport à 2004). Explication possible à ce phénomène, les Français n'ont jamais été aussi nombreux à considérer que les médias exagèrent les problèmes en matière de santé publique (77%, + 9 points par rapport à 2005, + 11 points par rapport à 2004, + 16 points par rapport à 2000) ou à considérer qu'il y a trop d'information en matière de santé et que c'est trop compliqué pour que l'on puisse vraiment avoir une opinion. L'exagération des médias fortement exprimée cette année est sans nul doute à mettre en parallèle avec la crise de la grippe aviaire et la très forte communication des médias et du gouvernement sur le sujet et les risques de pandémie.

Par ailleurs, la tendance observée l'an dernier se confirme : les Français sont désormais – et depuis 2004 – une minorité (48%) à ne faire confiance qu'à leur médecin pour obtenir des informations sur la santé.

Ces tendances semblent traduire une certaine lassitude à l'égard de l'information délivrée par les médias, une certaine difficulté des français à s'y retrouver et à sélectionner l'information dans la pléthore disponible. Conséquence directe de ce phénomène, le sentiment d'être de mieux en mieux informé diminue sans pour autant inciter les personnes à se recentrer sur l'information délivrée directement par le médecin.

Graphique 13 :

**Q95. La perception détaillée du niveau d'information délivrée en matière de santé
(% Plutôt d'accord)**



3. Des français qui reprennent confiance en l'Etat dans son rôle de contrôle des crises sanitaires

Consciente de l'éventualité d'une crise sanitaire, l'opinion publique française reconnaît largement que le risque zéro n'existe pas (94%, stable depuis 2004, + 4 points par rapport à 2002, + 8 points par rapport à 2000).

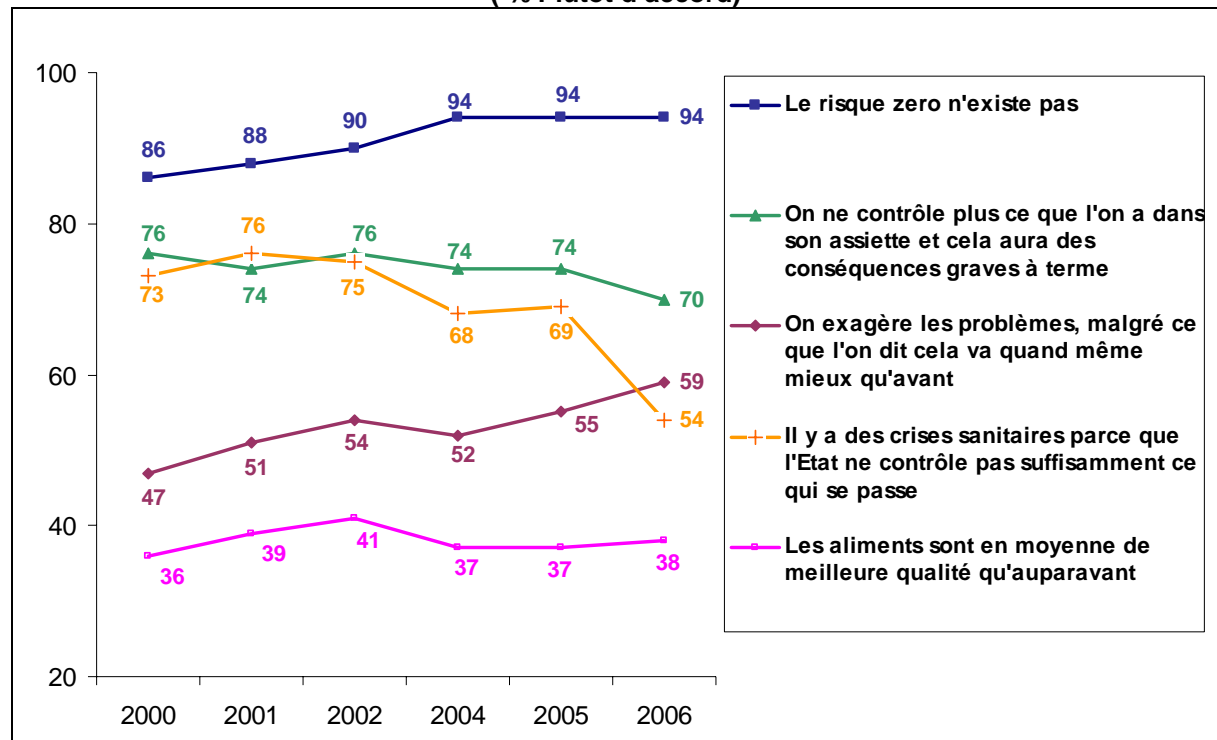
Parallèlement à cela, et sans doute parce qu'ils sont justement conscients que le risque zéro n'existe pas, les français sont, cette année, beaucoup moins nombreux à faire porter à l'Etat la responsabilité des crises sanitaires du fait d'un nombre de contrôle insuffisant (-15 points par rapport à 2005, - 14 points par rapport à 2004, - 19 points par rapport à 2000). De plus ils sont aussi de plus en plus nombreux à penser que les problèmes sont exagérés et que malgré ce que l'on en dit cela va quand même mieux qu'avant.

La confiance à l'égard de l'alimentation est cependant très émue. Ainsi 70% des français pensent qu'on ne contrôle plus ce que l'on a dans son assiette et que cela aura des conséquences graves tandis que parallèlement seuls 38% pensent que les aliments sont en moyenne de meilleure qualité qu'auparavant.

Si les grandes crises alimentaires survenues depuis quatre ans - l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine), le SRAS et plus récemment les menaces de pandémie de grippe aviaire – impactent clairement l'opinion, les français semblent aussi lassés. On retrouve, au sujet des crises sanitaires, le sentiment grandissant que les problèmes sont exagérés, sentiment déjà mis en exergue au paragraphe précédent quand il s'agissait des problèmes de santé publique en général et des médias.

Graphique 14 :

**Q96. Le jugement sur les crises sanitaires survenues ces dernières années
(% Plutôt d'accord)**



D. Perception à l'égard du système de santé

1. Une reconnaissance partielle de l'universalité du système de santé : tout le monde a accès aux soins mais pas à la même qualité

Proportion en progression depuis 2000 et confirmant le haut niveau observé l'an passé, près des trois quarts des Français (73%, le même résultat que 2005, + 6 points par rapport à 2004, + 8 points par rapport à 2000) reconnaissent comme une réalité l'égalité d'accès aux soins quel que soit son revenu.

En revanche, le caractère universel du système de santé convainc moins dès lors que la qualité des soins est mentionnée. En effet, seule une minorité des Français estime qu'on est soigné de la même façon quel que soit le lieu d'habitation et quel que soit le niveau de revenu.

Ce jugement, sévère, oscille depuis plusieurs années et est même plutôt moins sévère cette année (-1 point par rapport à 2005 pour la discrimination géographique, -1 point par rapport à 2005 pour la discrimination en fonction du revenu).

2. La dénonciation d'une mauvaise gestion du système

La majorité des français (66%) juge normal que les dépenses de santé augmentent. Avançant l'opinion que la santé n'a pas de prix, ils sont 63% à dire qu'il ne faut pas limiter les dépenses. Malgré une certaine légère augmentation cette année ces proportions sont en net recul depuis 2000 et plus particulièrement depuis 2002 (-2 points depuis 2004, -7 points depuis 2002 concernant le fait de trouver normal que les dépenses de santé augmentent ; +1 point depuis 2004, -9 points depuis 2002 concernant l'idée qu'il n'y a pas de raison de limiter les dépenses).

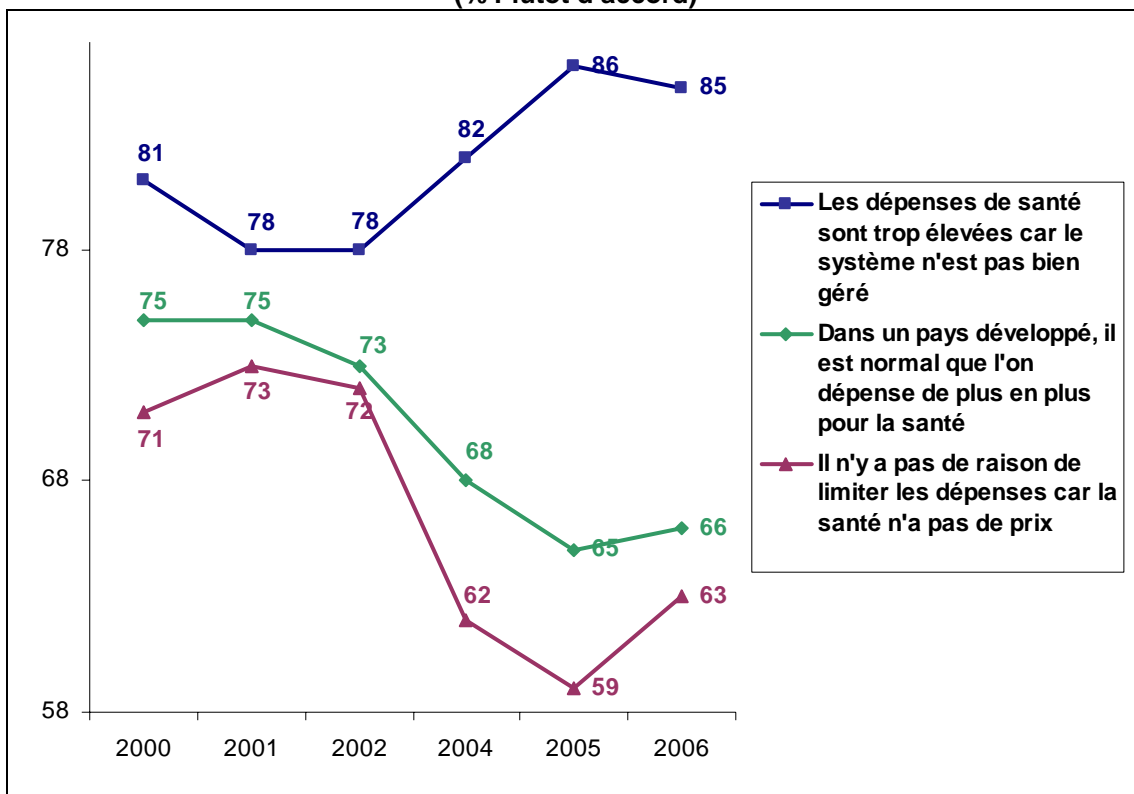
Notons également que l'idée selon laquelle il n'y a pas de raison de limiter les dépenses de santé retrouve son niveau de 2004 après une forte baisse en 2005 : la sensibilisation de l'opinion aux dépenses de santé en 2005 au moment des réformes disparaît cette année.

Dans le même temps, près de 9 français sur 10 estiment que la mauvaise gestion du système explique que les dépenses de santé soient trop élevées, un sentiment qui s'est fortement répandu depuis 2002 mais qui se maintient cette année à un niveau comparable à celui de l'an passé.

Au final, les Français semblent toutefois de plus en plus réceptifs à une réelle possibilité de réduction des dépenses de santé.

Graphique 15 :

**Q71. La perception des dépenses de santé
(% Plutôt d'accord)**



E. Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie

1. Les préférences des Français sur les mesures de réduction des dépenses : la question de la limitation des remboursements de certaines prestations divise l'opinion

Dans l'absolu, parmi les solutions concrètes qui permettraient de réduire les dépenses de santé, trois mesures semblent de loin, les plus efficaces aux yeux des Français : le non remboursement des consultations pour les personnes qui consultent plusieurs médecins pour le même motif (77% y sont favorables, + 2 points par rapport à l'an passé), la modification des habitudes des médecins pour qu'ils prescrivent moins de médicaments et d'exams ou des médicaments et des exams moins chers (75% y sont favorables, - 4 points par rapport à 2005) et enfin, la limitation de la liberté des médecins concernant les prix de leur consultation (75% y sont favorables, + 2 points par rapport à l'an passé).

Les français sont donc nettement en faveur d'une responsabilisation conjointe des patients et des médecins.

En revanche, le fait de mieux rembourser les personnes qui vont voir leur médecin de famille avant de consulter un spécialiste - mesure directement en lien avec la mise en place du parcours de soins - bénéficie d'une approbation moins évidente (65%) même si cet item gagne deux points cette année.

Enfin, et sans surprise, les Français sont encore plus partagés concernant la limitation des remboursements pour certaines prestations avec moins de la moitié (44%, -4 points par rapport à l'an passé) qui y est plutôt favorable.

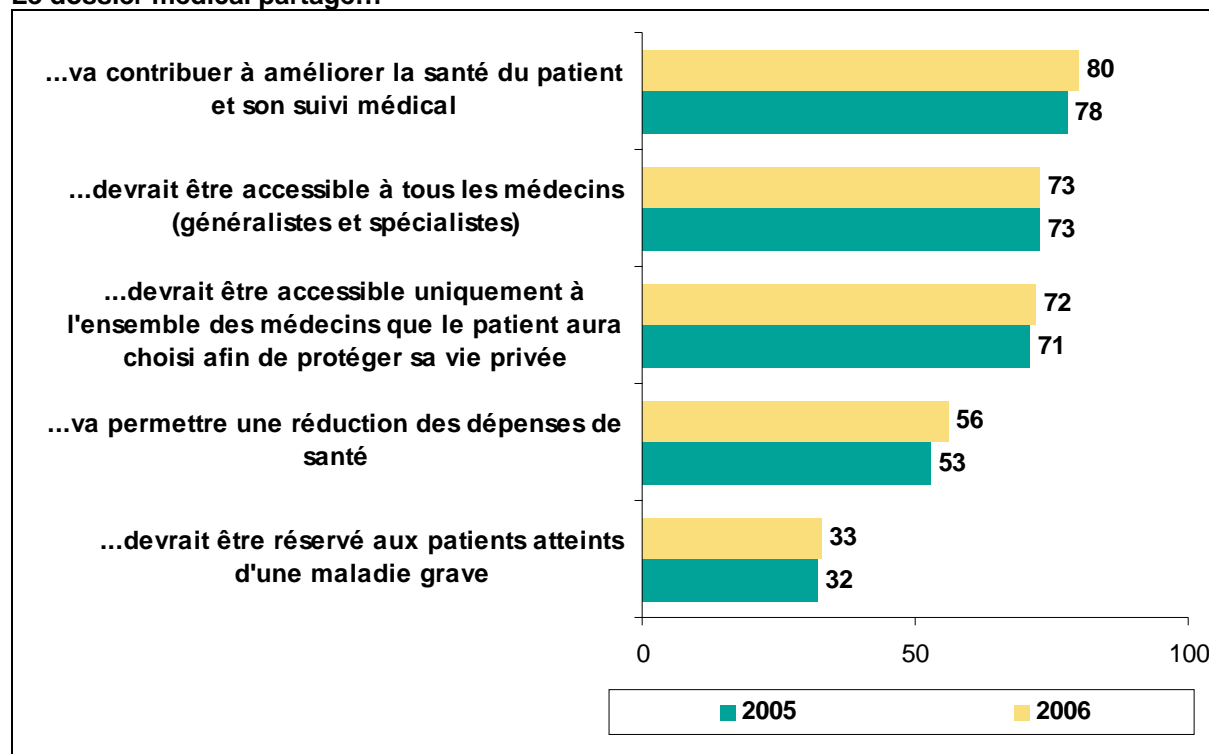
Quant à l'augmentation des cotisations, comme l'an passé, seuls 15% des français y seraient favorables (soit 83% de rejet).

D'ailleurs, en mettant les Français dans la situation d'une limitation de remboursement de certaines prestations, les personnes prêtes à limiter leurs dépenses de soins représentent à présent la majorité (54%, + 7 points par rapport à 2005, + 9 points par rapport à 2004) et la solution alternative consistant à payer une cotisation plus élevée pour sa mutuelle est toujours moins retenue (29%, -4 points par rapport à 2005, -13 points par rapport à 2004). Logiquement, seules 15% des personnes – une proportion stable- accepteraient cette baisse de remboursement en payant de leur poche.

2. Le dossier médical partagé : un point de la réforme relativement bien accueilli par l'opinion

La hiérarchie des préférences à l'égard des différentes solutions envisagées pour réduire les dépenses de santé tend à refléter l'opinion des Français sur les mesures mises en œuvre dans le cadre de la réforme. Chacune de ces mesures bénéficie, en effet, d'adhésions plus ou moins fortes : si le dossier médical partagé est relativement bien accepté dans son principe, il n'en est rien du choix du médecin traitant, du nouveau système de remboursement lors du passage chez un spécialiste et la participation forfaitaire de 1 € s'accompagne d'un jugement mitigé.

Le dossier médical partagé reste cette année une mesure bénéficiant d'un bilan globalement positif. Il convainc même davantage les français quant à son efficacité avec 56% d'entre eux (+3 points par rapport à 2005) qui pensent qu'il va permettre une réduction des dépenses.

Graphique 16 :**Q76. La perception du dossier médical partagé (% plutôt d'accord)****Le dossier médical partagé...**

Sur l'aspect strictement médical, près de 8 Français sur 10 (80%, +2 points par rapport à 2005) reconnaissent que le dossier médical partagé va améliorer la santé du patient et son suivi, et près des deux tiers (64%) comprennent bien que tout le monde est concerné et que ce dossier ne doit pas être seulement réservé aux patients atteints d'une maladie grave.

Par ailleurs, le caractère confidentiel du dossier médical ne constitue pas une attente réellement forte, les réponses des français sur cet aspect étant contradictoires : si la majorité (72%) estime que le dossier médical devrait être accessible uniquement aux médecins que le patient aura choisis afin de protéger sa vie privée, près des trois quarts (73%) considèrent qu'il devrait être accessible à tous les médecins. Une proportion non négligeable se positionne donc parallèlement sur ces deux opinions ; ces deux chiffres très élevés montrent ainsi que les exigences exprimées sur la confidentialité ne sont pas strictes. L'accessibilité du dossier médical à tous les médecins – généralistes et spécialistes - est, en revanche, davantage acceptée par les personnes les plus âgées et les retraités.

Sur l'aspect budgétaire, le bilan est certes, moins positif (56%) mais est cette année en augmentation. De plus, les conséquences budgétaires du dossier médical partagé ne semblent pas tout à fait claires dans l'esprit des Français car 10% ne savent pas se positionner sur la question, soit un taux élevé par rapport aux tendances habituellement observées. Notons enfin que les doutes quant à la réduction des dépenses de santé, via cette mesure, sont davantage exprimés par les personnes ayant des situations socio-économiques moins favorables : les foyers où le chef de famille est ouvrier, les personnes à faible niveau de revenu et faible niveau de diplôme.

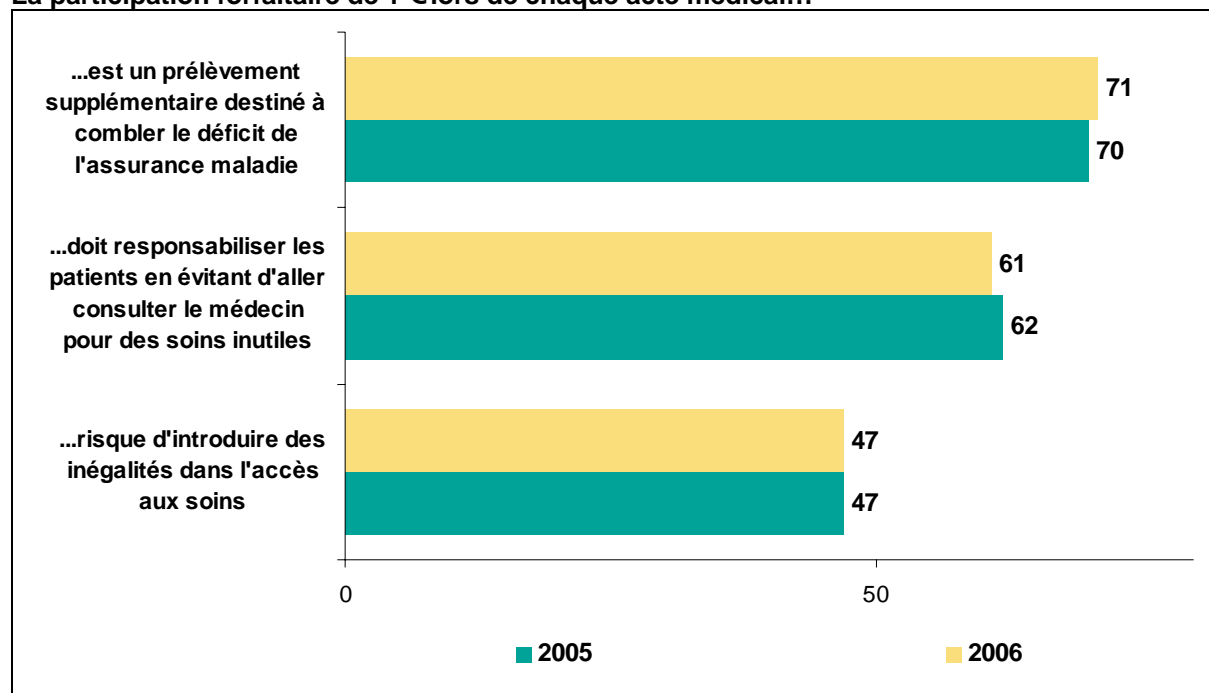
3. La participation forfaitaire de 1 € relativement bien comprise pour ce qui est des actes médicaux mais qui serait perçue comme inégalitaire si elle devait concerner les médicaments

Hormis le dossier médical partagé, les autres mesures testées dans le Baromètre divisent nettement plus l'opinion. Dans ce paysage, la participation forfaitaire de 1 € bénéficie d'un bilan assez positif. D'une part, les Français lui confèrent un double objectif : une large majorité reconnaît que cette mesure est un prélèvement supplémentaire destiné à combler le déficit de l'assurance maladie (71% sont d'accords avec cette affirmation, +1 point par rapport à 2005) et qu'elle doit responsabiliser les patients en évitant d'aller consulter le médecin pour des soins inutiles (61%, -2 points par rapport à 2005). D'autre part, les Français sont clairement partagés sur les conséquences de cette mesure en termes d'égalité dans l'accès aux soins avec 47% d'entre eux qui estiment que la mesure risque d'introduire des inégalités. A l'inverse de l'an passé, la crainte que la participation forfaitaire s'accompagne d'inégalités n'est pas davantage exprimée par les personnes ayant des maladies ou des problèmes de santé chroniques.

Graphique 17 :

Q77. La perception de la participation forfaitaire de 1 €

La participation forfaitaire de 1 € lors de chaque acte médical...



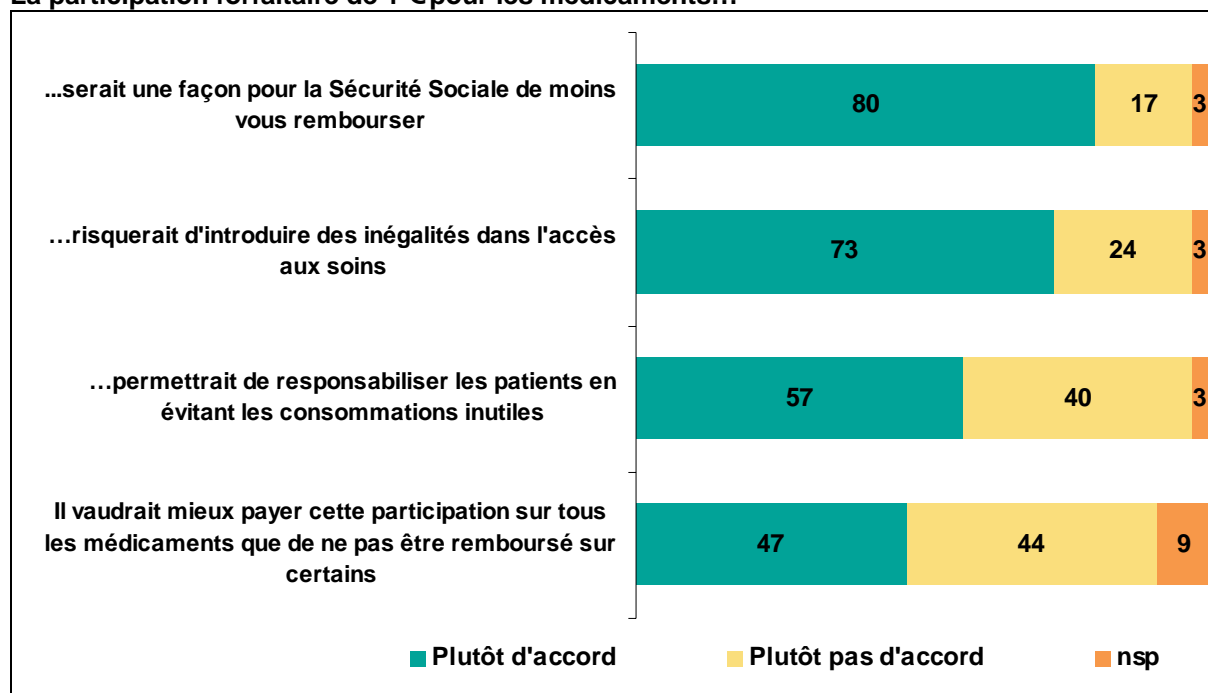
Le principe de la participation forfaitaire est donc globalement compris dès lors qu'elle concerne un acte médical même si le risque d'introduction d'inégalité reste à l'esprit de près de la moitié des français. En revanche, dès lors qu'il est question de mettre en place une autre participation forfaitaire mais portant non plus sur les actes médicaux mais sur les achats de médicaments, l'opinion est plus mitigée. En effet, 73% des français déclarent alors que cela risque d'introduire des inégalités et la responsabilisation du patient n'est plus citée que par

57% des personnes. Seule une minorité des français (47%) préférerait cette participation au non remboursement de certains médicaments.

Graphique 18 :

Q78. La perception d'une participation forfaitaire de 1 € pour les médicaments

La participation forfaitaire de 1 € pour les médicaments...



Si les français doivent choisir une solution pour réduire la consommation de médicaments ils préfèrent se tourner vers les médecins. En effet ils sont 56% à dire que c'est aux médecins de réduire leurs prescriptions pour chaque patient.

Dans un deuxième temps, 22% d'entre eux citent le non remboursement des médicaments pour des pathologies sans gravité et ce n'est qu'en troisième et avant dernière position que 10% souhaitent une participation forfaitaire payée par le patient pour chaque boîte. En dernière position, on retrouve logiquement la baisse des taux de remboursement par la sécurité sociale sur l'ensemble des médicaments.

L'image du médecin traitant s'améliore assez fortement mais certains aspects du parcours de soins divisent encore nettement l'opinion.

Enfin, dans le classement des différentes mesures adoptées dans le cadre de la réforme de l'assurance maladie, un an après sa mise en place, le choix du médecin traitant et le système de consultation chez un spécialiste suscitent encore des opinions contrastées.

Au niveau des conséquences induites par l'obligation de choix d'un médecin traitant pour assurer son suivi médical, l'opinion publique considère en premier lieu et de plus en plus que cette mesure contribue à l'amélioration du suivi médical (69%, +10 points par rapport à

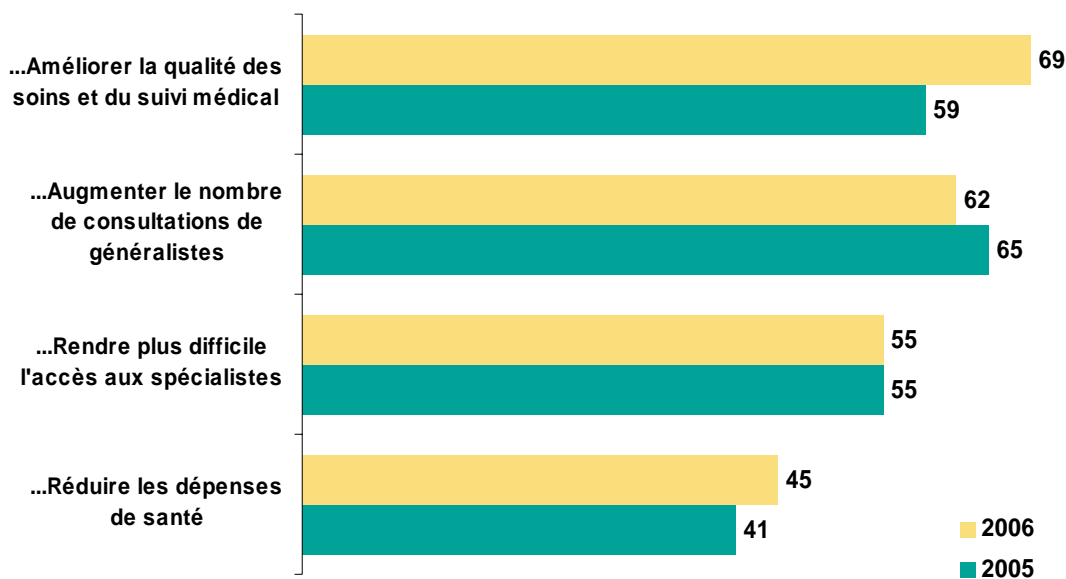
2005). Mais ils sont aussi une large majorité à penser que cela augmente le nombre de consultations des généralistes (62%, -3 points par rapport à 2005) et seuls 55% des Français estiment que l'accès aux spécialistes est rendu plus difficile.

Au niveau des conséquences budgétaires, le bilan s'il s'améliore reste nettement pessimiste avec moins de la moitié des français (45%, +4 points par rapport à 2005) qui considère que le choix du médecin traitant permet de réduire les dépenses de santé, soit un score plus faible que celui observé concernant le dossier médical partagé (56% reconnaissent la future baisse des dépenses via cette mesure).

Graphique 19 :

Q74. La perception du médecin traitant (% Plutôt d'accord)*

Le choix d'un médecin traitant contribue à...



*Le libellé de la question était conjugué au futur en 2005

Enfin, le système de remboursement de la consultation chez un spécialiste (hors parcours de soins) reste, lui, nettement critiqué. Comme l'année précédente seul un tiers des français (32%) trouverait normal le fait d'être moins remboursé en passant directement chez un spécialiste sans consulter un généraliste auparavant et seulement deux Français sur dix (22%, -1 point par rapport à 2005) trouveraient normal que la consultation soit plus chère (contre 77% d'un avis contraire).

IV – Famille et politique familiale

Les aides en direction des familles ont connu d'importantes évolutions ces dernières années, qu'il s'agisse des prestations familiales ou des autres aides versées aux familles telles que les aides au logement ou les minima sociaux. Il importe de vérifier si les politiques familiales correspondent aux attentes de la population française.

A. Les objectifs de la politique familiale : perception, cibles et attentes

1. Nouvel objectif prioritaire de la politique familiale : permettre aux familles de mieux se loger

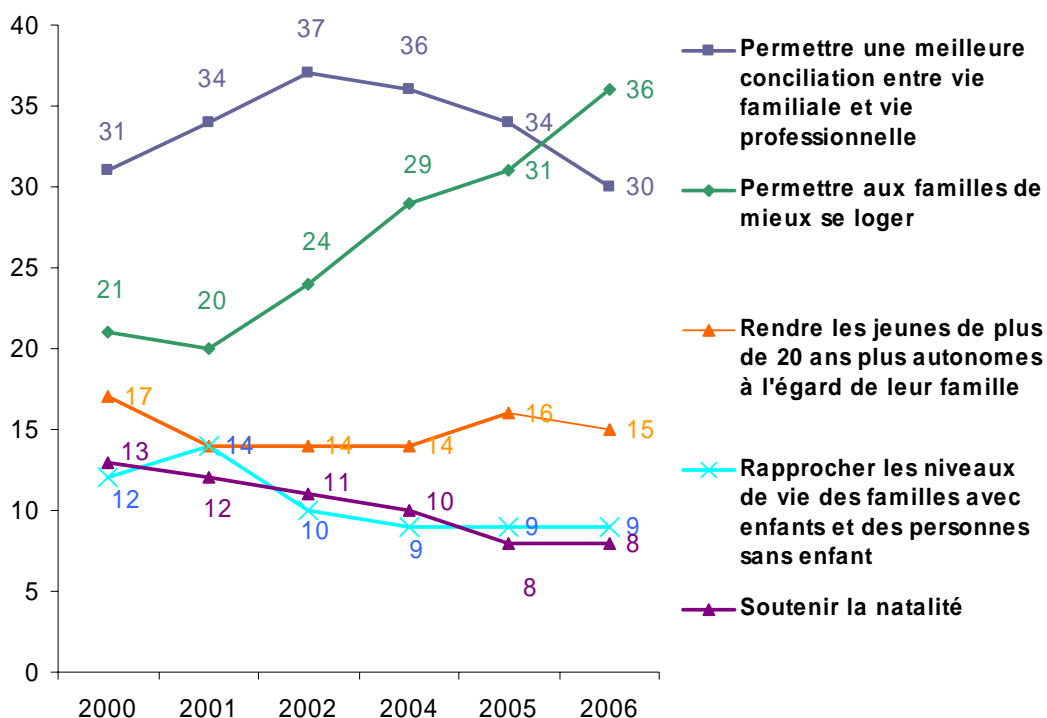
Alors que depuis mai 2000, l'objectif prioritaire souhaité de la politique familiale était de concilier plus facilement vie familiale et vie professionnelle (objectif le plus cité à hauteur d'un Français sur trois environ), celui-ci passe cette année en seconde position derrière l'amélioration des conditions de logement pour les familles : 36% citent cet aspect comme prioritaire contre 31% en 2005, 29% en 2004 et 20% en 2001.

Cette attente forte des Français sur le logement des familles s'exprime au moment même où le logement est une priorité du Plan de cohésion sociale. Cette attente fait également écho à la forte dénonciation, cette année, des inégalités de logement qui témoigne d'un fort mécontentement vis-à-vis de l'augmentation des prix de l'immobilier.

Les plus exposés aux problèmes de logement sont aussi les plus en attente sur cette question : les plus jeunes (41% des moins de 35 ans contre 36% en moyenne), les personnes ayant de bas revenus (43%), les moins diplômés (40%) mais aussi les locataires (43%).

Graphique 20 :

Q63. Souhait de l'objectif prioritaire de la politique familiale



2. Les familles à aider en priorité

Pour les Français, les familles à aider en priorité sont celles aux revenus modestes (51% en 2006), loin devant les familles monoparentales (19%) et les familles nombreuses (9%). Ces tendances restent stables par rapport à l'an passé.

Notons que la préoccupation plus grande des Français à l'égard des familles monoparentales par rapport aux familles nombreuses se confirme. Les divorcés et les célibataires sont logiquement plus nombreux à considérer la famille monoparentale comme prioritaire (26% et 23% de citations contre 19% pour l'ensemble) tandis que les foyers de trois enfants ou plus citent davantage les familles nombreuses (24% contre 9% pour l'ensemble).

3. La priorité à l'insertion des jeunes

Comme l'an passé, la moitié des Français estime qu'il faut en priorité renforcer les dispositifs d'insertion et de formation des jeunes sans emploi et sans qualification (51% en 2006). Cette préoccupation des Français à l'égard de l'insertion des jeunes et des actions la facilitant s'est largement répandue depuis 2000 (+14 points) au détriment de tout autre type d'action.

Ainsi le renforcement des aides au logement (21%) et le prolongement des allocations familiales au-delà de 20 ans (13%) semblent constituer des mesures plus secondaires comparativement à des actions plus ciblées dans la lutte contre le chômage des jeunes. Le prolongement des allocations familiales a par ailleurs perdu 10 points depuis 2000.

Notons enfin que, si elles restent secondaires, les aides au logement gagnent des points (+ 3 points de citation – 18% à 21%) et viennent ainsi confirmer la priorité grandissante exprimée par les Français sur cet aspect concernant la politique familiale.

B. Famille et temps de travail : jugement et attentes

1. En dehors des parents, la crèche reste le mode de garde le plus bénéfique aux yeux des Français pour un enfant en bas âge

L'opinion à l'égard des modes de garde est comparable à celle de l'an passé. Pour 45% des personnes interrogées, le mode de garde le plus bénéfique, en dehors des parents, reste la crèche ou un autre accueil collectif de même type. Ce mode de garde est d'ailleurs de plus en plus cité par les Français depuis 3 ans : choisi par 41% d'entre eux en 2004, il a été cité par 42% en 2005 et par 45% cette année.

Les grands-parents et l'assistante maternelle (gardant les enfants chez elle) restent cités par 22% et 20% des Français et seuls 12% d'entre eux pensent que l'idéal consiste à faire garder son enfant chez soi par une personne rémunérée.

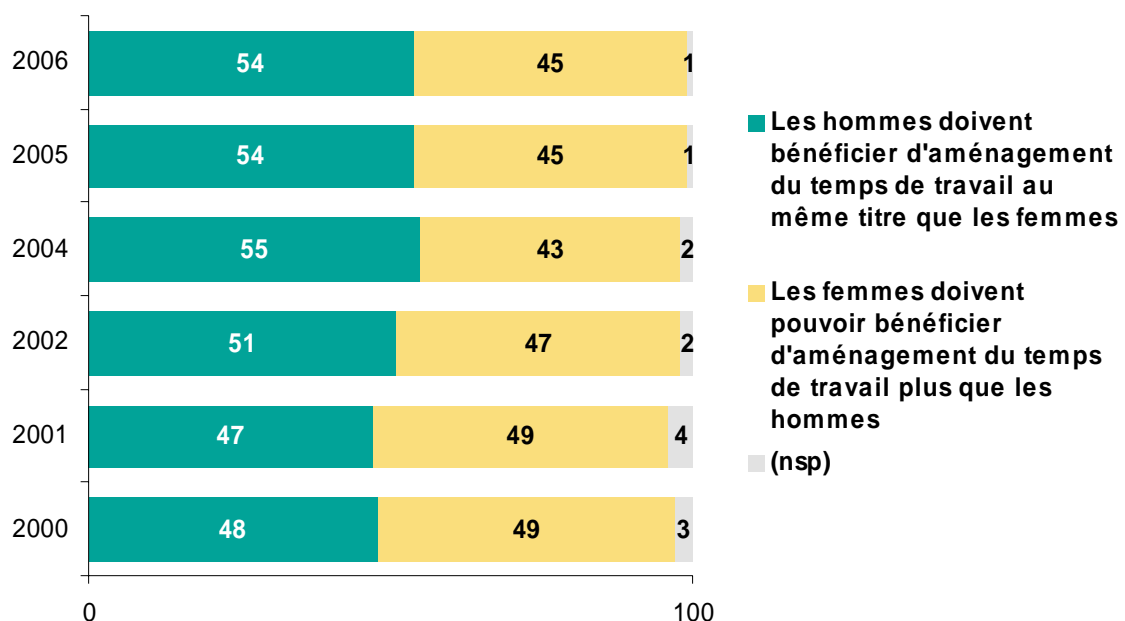
46% des Français estiment que l'action la meilleure en ce qui concerne les enfants en bas âge est de « développer conjointement les services d'accueil des enfants et aménager le temps de travail des parents », 34% que c'est de « favoriser l'arrêt d'activité de l'un des deux parents pendant la période où les enfants sont en bas âge et 19% que c'est « d'améliorer le nombre et la qualité des services d'accueil des enfants hors domicile. Ces opinions n'évoluent guère et restent comparables à l'an passé.

2. Accès au temps partiel selon le sexe et perception de la durée du congé maternité : une opinion qui reste partagée

La majorité des Français (54%) estime que les hommes doivent bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes (contre 45% qui avancent que les femmes doivent en bénéficier plus que les hommes). Si ce résultat reste stable par rapport à l'année dernière il a gagné 7 points depuis 2001. Cette tendance (inversion de majorité en 5 ans) illustre l'évolution des mentalités concernant la prise en compte croissante du rôle du père dans l'éducation des enfants, rôle qui n'est plus aujourd'hui dévolu uniquement aux femmes. Les hommes restent cependant plus nombreux que les femmes à penser qu'elles doivent davantage bénéficier d'aménagement de leur temps de travail (opinion avancée par 47% d'entre eux contre 42% des femmes), tout comme les plus âgés par rapport aux jeunes (34% chez les moins de 35 ans, 39% chez les 35-49 ans, 47% chez les 50-64 ans et 63% chez les 65 ans et plus).

Graphique 21 :

Q68. Evolution de la perception de l'aménagement du temps de travail des hommes et des femmes



Si l'opinion reste partagée sur l'accès au temps partiel selon le sexe, elle l'est également concernant la durée du congé maternité.

Le congé maternité comprend un congé prénatal et postnatal. Sa durée est de 16 semaines pour le premier et le deuxième enfant, 26 semaines à partir du troisième. Si plus de la moitié des personnes interrogées (53%) considère cette durée suffisante, 39% d'entre elles la jugent trop courte : une critique plus répandue chez les plus concernés c'est-à-dire chez les femmes (44%), les jeunes de moins de 35 ans (48%) et les parents d'enfants de moins de 18 ans (47%). Cette perception de la durée du congé de maternité reste stable depuis 3 ans.

V – Pauvreté et exclusion

A. Perception générale et représentations de la pauvreté

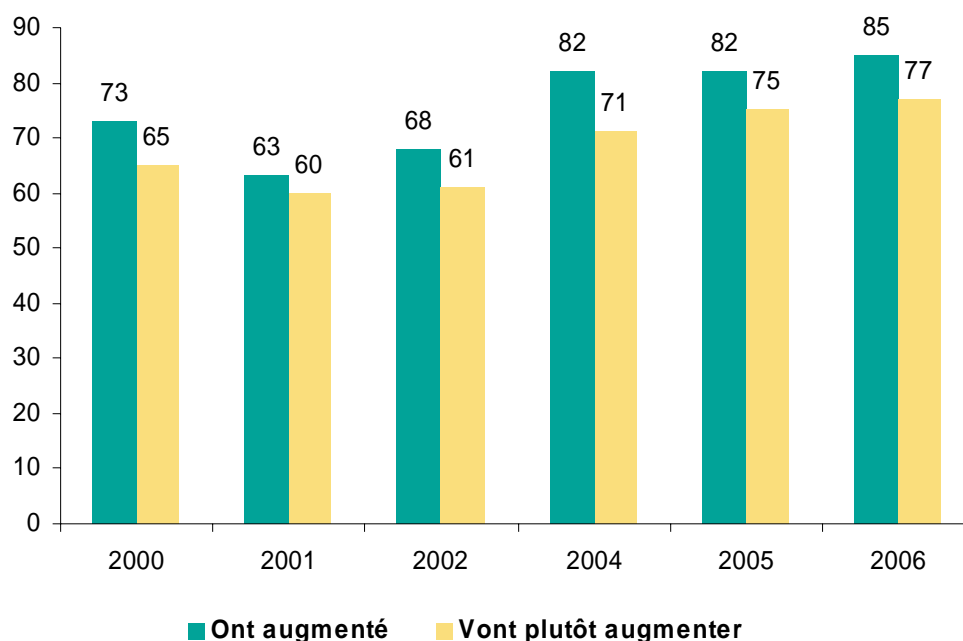
1. Un pessimisme de plus en plus avéré en matière de pauvreté

Probable reflet de la mauvaise conjoncture économique observée depuis 2001, les Français n'ont jamais autant exprimé, cette année, leur pessimisme à l'égard de la pauvreté en France : 85% considèrent que depuis 5 ans, la pauvreté et l'exclusion ont augmenté contre 82% en 2005 et seulement 68% en 2002. Seuls 5% sont d'un avis contraire.

L'inquiétude des Français vis-à-vis de l'avenir de la pauvreté en France est, quant à elle toujours plus forte depuis 2001 : plus des trois quarts (77%) pensent qu'elle va plutôt augmenter à l'avenir, marquant une progression de 2 points par rapport à l'an dernier et de 6 points par rapport à 2004.

Graphique 22 :

Q24-25. La perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion depuis 5 ans et dans l'avenir



Sur fond d'inquiétude grandissante, la perception des dimensions de la pauvreté reste néanmoins relativement stable. Être pauvre ou exclu aujourd'hui c'est avant tout ne pas pouvoir satisfaire des besoins de première nécessité : ne pas manger à sa faim (83% de citations) et ne pas avoir de logement (79% de citations). L'absence de soin est ensuite le symbole le plus cité (51%) loin devant ce qui relève de la pauvreté monétaire notamment le chômage de longue durée (21%) ou le fait d'élever seuls ses enfants avec de faibles ressources (23%).

2. Les personnes pauvres moins responsables de leur situation

A l'instar des années précédentes, les causes de la pauvreté demeurent les licenciements économiques, toujours cités en premier (85%), le surendettement (81%) et le manque de qualification (62%). L'opinion publique explique donc toujours la pauvreté par la situation économique générale et le manque de formation.

Si les raisons objectives de la pauvreté restent identiques, les perceptions subjectives à son égard évoluent. En effet, depuis deux ans, et contrairement à la tendance observée avant 2004, la pauvreté est de plus en plus perçue comme une situation subie, liée à des facteurs conjoncturels défavorables et indépendants de la volonté des personnes concernées.

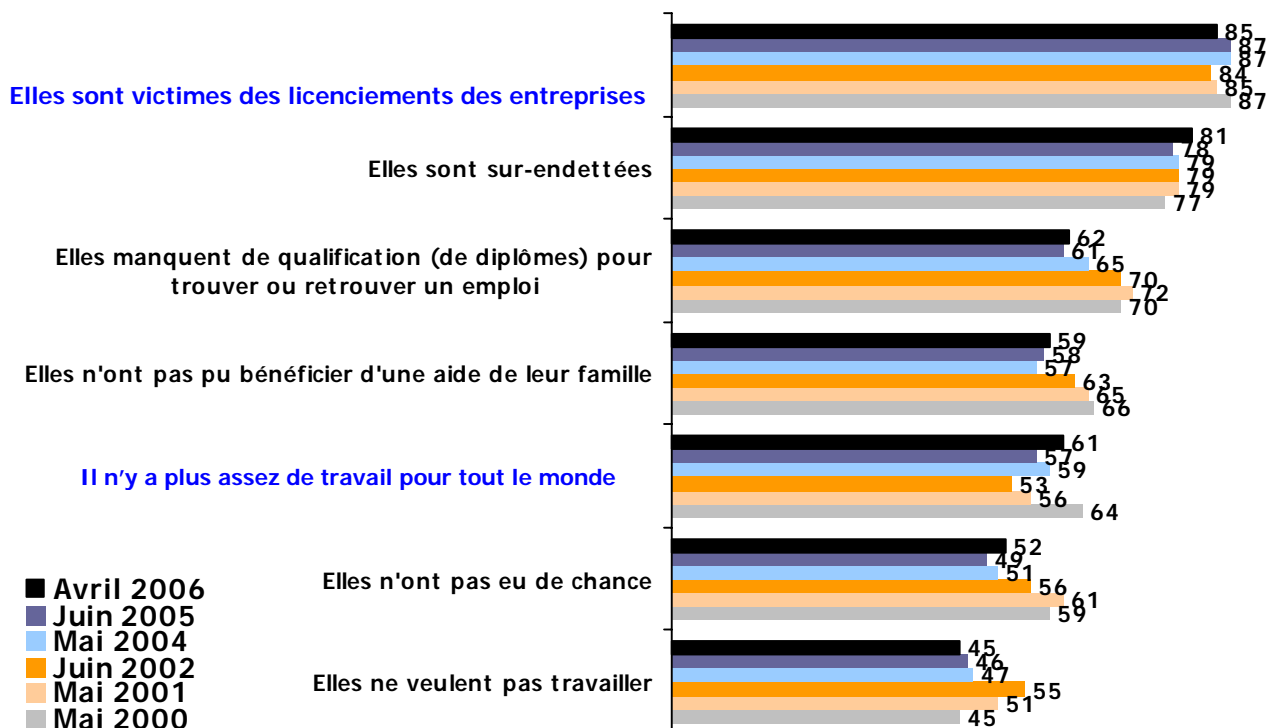
La cause qui connaît la plus grande évolution cette année concerne d'ailleurs le manque d'emploi pour tous : de 57% en 2005 elle passe à 61% cette année.

Inversement, la plupart des facteurs individuels de pauvreté sont en baisse depuis 2002 : d'une part, le manque de qualification pour trouver un emploi, cité par 62% des Français (stable par rapport à l'an passé), perd 3 points par rapport à 2004 et 8 points par rapport à 2002, d'autre part le manque de volonté à travailler, cité par 45%, perd 10 points par rapport à 2002.

Le jugement moins sévère de l'opinion publique sur les causes de la pauvreté observé depuis 2 ans se confirme donc cette année.

Graphique 23 :

Q30. Les causes de la pauvreté et de l'exclusion



- Causes conjoncturelles

- Autres causes

Notons enfin que les personnes les moins sévères sont aussi celles qui sont les plus proches de situations de pauvreté ou de précarité. Ces dernières s'opposent davantage à la mise en cause de la responsabilité personnelle pour expliquer la pauvreté notamment l'explication par le refus de travailler.

La mauvaise conjoncture économique impacte ces perceptions : face aux difficultés que le chômage entraîne, la conjoncture économique est davantage invoquée pour expliquer la pauvreté que le refus de travailler.

3. Une mauvaise perception des populations les plus exposées au risque de pauvreté

Le champ de population concerné par la pauvreté et l'exclusion reste stable depuis le début du Baromètre et continue de diviser l'opinion : si 62% des Français estiment que la pauvreté et l'exclusion peuvent concerner n'importe qui, 38% considèrent qu'il y a des populations plus fragiles que d'autres. Cette dernière opinion est plus particulièrement partagée par les personnes âgées.

En abordant de manière plus précise les différents risques de pauvreté en fonction de ses caractéristiques socio-démographiques, il apparaît que les Français n'ont pas une idée très claire des catégories de populations davantage exposées à la pauvreté.

Sachant qu'actuellement, en France, les familles monoparentales et les jeunes de moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté, il est intéressant de constater que seulement un peu plus d'un quart des Français les citent dans le cadre de l'enquête (31% déclarent que les risques de pauvreté concernent surtout les moins de 35 ans). Notons d'ailleurs un clivage des réponses en fonction de l'âge témoignant d'une sorte de crainte personnelle : les plus jeunes associent davantage les plus jeunes à la pauvreté et inversement pour les personnes les plus âgées. Enfin 41% ne voient aucun lien entre l'âge et le risque d'exclusion ou pauvreté.

B. Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales

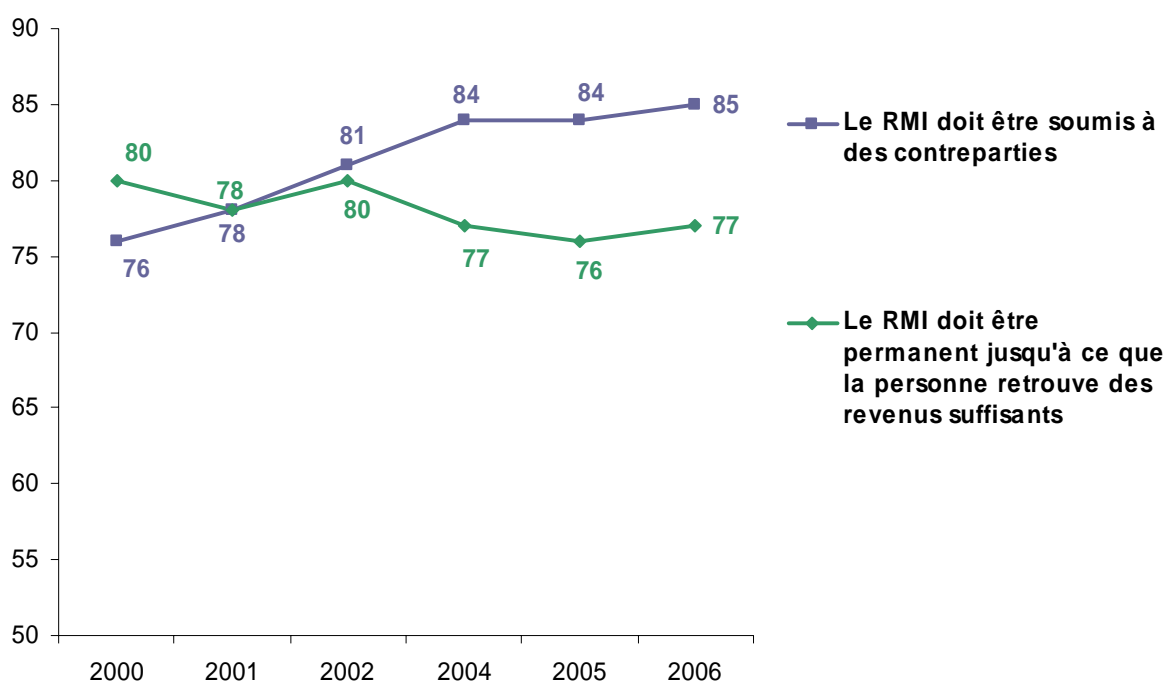
1. Le RMI

Malgré un RMI toujours légitime dans son principe, une exigence plus forte de contreparties

Si le RMI est toujours légitimé (neuf Français sur dix - 86% - estiment qu'il doit exister), l'opinion publique semble, dans le même temps, plus exigeante quant aux conditions de son attribution. Pour une large majorité de la population, en proportion croissante depuis 2000, le RMI doit être soumis à des contreparties (85%, stable depuis 2004, + 4 points par rapport à 2002, + 9 points par rapport à 2000). En outre, le caractère permanent du RMI jusqu'à ce que la personne retrouve des revenus suffisants, est légèrement moins reconnu (77%, stable depuis 3 ans mais en baisse de 3 points par rapport à 2002).

Graphique 24 :

**Q33. Le jugement sur les modalités du RMI
(% Oui)**



En abordant de manière détaillée les différentes contraintes qui pourraient s'appliquer aux bénéficiaires du RMI, le durcissement de l'opinion se confirme. En effet, les Français se montrent intransigeants quant aux contreparties du versement du RMI. Dans l'hypothèse où les personnes qui touchent le RMI peuvent travailler, les Français sont unanimes à considérer que cela suppose de rechercher un emploi (98%, stable par rapport à l'an dernier, + 4 points par rapport à 2002), d'accepter d'effectuer un stage de formation (96%, stable par rapport à l'an dernier, + 4 points par rapport à 2002) et de faire des efforts pour s'insérer socialement (93%, stable depuis le début du baromètre).

Il s'agit également de participer à une tâche d'intérêt général (82%, stable depuis 3 ans, + 4 points par rapport à 2002) et, dans une moindre mesure, d'accepter les emplois qui sont proposés aux allocataires (77%, stable).

Ce sont toujours les premiers concernés par le RMI qui sont aussi les moins exigeants : les allocataires du RMI, les personnes proches de situations précaires mais aussi les jeunes sont majoritairement opposés à l'application de contreparties pour bénéficier du RMI.

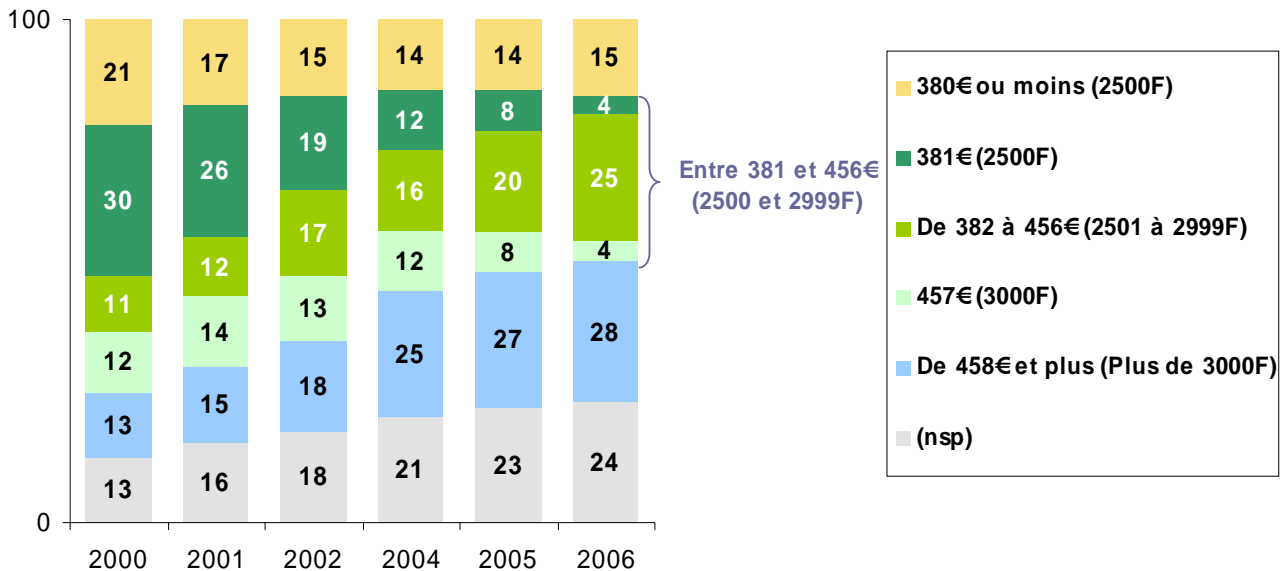
Des Français favorables à l'augmentation du RMI sans pour autant être prêts à la financer par une hausse des impôts

En légère baisse continue depuis 2001, un peu moins des deux tiers des Français (63%, - 2 points par rapport à 2005, - 5 points par rapport à 2002) considèrent qu'il faut augmenter le RMI tandis qu'un peu plus d'un quart d'entre eux (28%) estiment qu'il est à un bon niveau (+ 2 points par rapport à 2005, + 5 points par rapport à 2002, + 8 points par rapport à 2001).

Pourtant, les Français continuent de sur-estimer le montant réel du RMI : si environ 33% donnent le montant exact (433 euros ou 2840 francs) à plus ou moins 30 euros d'écart, ils sont de plus en plus nombreux, depuis 2000, à l'estimer au-delà : 28% pensent que le montant du RMI est de plus de 450 €, contre 25% en 2004 et seulement 13% en 2000. En outre, la part des personnes ne se prononçant pas est également en augmentation continue : 24% cette année contre 21% en 2004 et 13% en 2000.

Graphique 25 :

Q32. La connaissance du montant mensuel du RMI pour une personne seule



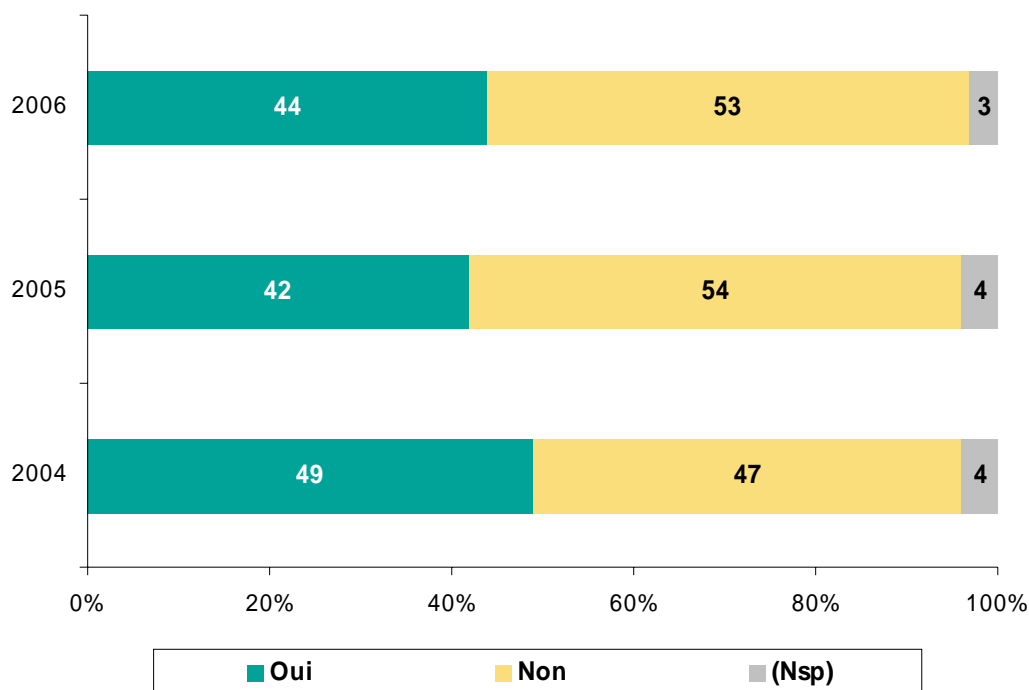
La sur-estimation générale du RMI n'est pas étonnante au regard des repères exprimés en termes de revenu minimum dont doit disposer un individu par mois pour vivre. Plus de la moitié des Français (55%) considèrent en effet qu'il est nécessaire de toucher au minimum 1100 euros (ou 7000 francs) dont 31% qui estiment ce montant minimum au-delà de 1300 euros (ou 9000 francs). Cette proportion est d'ailleurs en hausse de 3 points par rapport à l'an dernier et augmente de manière continue depuis 2000.

Le décalage entre souhait d'augmentation du RMI et sur-estimation de son montant réel reflète bien le déficit de connaissance des Français sur les minima sociaux.

Enfin, et c'est là une réelle ambiguïté, s'ils souhaitent en majorité une augmentation du RMI, les Français sont très partagés sur le financement de cette éventuelle augmentation : 44% sont prêts à accepter une hausse de leurs impôts ou cotisations contre 53% qui ne souhaiteraient aucunement contribuer à cette augmentation. Si la tendance était totalement partagée il y a 2 ans, le refus de cotiser davantage l'emporte depuis 2005 (53%, - 1 point par rapport à 2005 mais + 6 points par rapport à 2004). Cette réticence vient confirmer les résultats observés sur la protection sociale en général qui dénote, malgré un attachement marqué au système public de protection sociale, d'une réelle saturation à cotiser davantage.

Graphique 26 :

Q35bis. Acceptation d'une hausse des impôts ou des cotisations pour financer le RMI



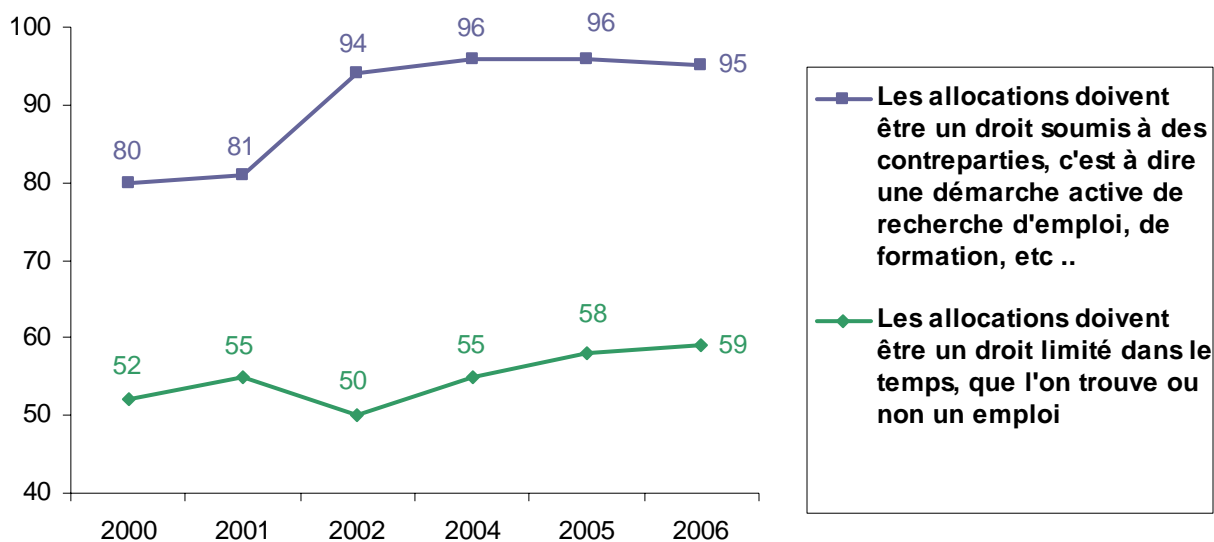
Les personnes issues d'un milieu favorisé tels les cadres supérieurs, les personnes ayant de hauts niveaux de diplômes et de revenus sont logiquement davantage décidées à contribuer à ce financement.

2. A l'unanimité, l'allocation chômage doit être soumise à des contreparties

Les Français restent très exigeants vis-à-vis des modalités d'attribution de l'allocation chômage. La quasi-totalité (95%) considère en effet que les allocations chômage doivent être un droit soumis à des contreparties. Une proportion qui, après la très forte augmentation observée entre 2001 et 2002 (+ 13 points passant de 81% à 94%) se stabilise aujourd'hui.

Graphique 27 :

Q36. Le jugement sur les modalités des allocations chômage (%Oui)



Les trois contreparties proposées sont, « effectuer un stage de formation » (95% des Français, stable depuis 3 ans, + 3 points par rapport à 2002), « participer à une tâche d'intérêt général proposée par l'administration » (70%, proportion stable) et « accepter les emplois proposés » (70%, stable depuis 3 ans, - 3 points par rapport à 2002).

Avoir une démarche active de recherche d'emploi pour toucher des allocations chômage devient donc depuis 2002, une opinion partagée par tous. Notons tout de même un certain clivage générationnel : les plus âgés sont également systématiquement les plus exigeants.

Face à ce consensus, seule la limitation dans le temps des indemnisations continue de diviser l'opinion. En proportion croissante depuis 2002, près de six Français sur dix (59%) sont favorables à cette limitation, que l'allocataire retrouve ou non un emploi (hausse de 4 points par rapport à 2004 et 9 points par rapport à 2002)

Alors que le chômage constitue la préoccupation première des Français, cette tendance semble ainsi confirmer une exigence grandissante depuis quatre ans quant aux modalités d'attribution de l'allocation chômage.

VI – Retraites et dépendances

C. Les Français et les retraites

1. Des Français pessimistes pour leur propre retraite

Une majorité croissante de Français (64%, +2 points par rapport à 2005) estime que le niveau de vie des retraités est actuellement le même ou plus élevé que celui de l'ensemble de la population.

En revanche, quand les non retraités se projettent dans l'avenir et envisagent leur propre niveau de vie une fois à la retraite, ils sont 34% à émettre cette opinion (+1 point par rapport à 2005) - la majorité estimant à l'inverse que son niveau de vie sera moins bon et adoptant ainsi un point de vue pessimiste que l'on observe depuis deux ans dans les mêmes proportions.

Les femmes sont encore moins confiantes en l'avenir (62% d'entre elles pensent que leur niveau de vie sera moins élevé que le reste de la population contre 57% des hommes), une crainte qui atteint toujours son plus haut niveau chez les ouvriers (65%).

Si les Français sont préoccupés par leur futur niveau de vie de retraité, ils n'ont aussi que peu d'illusion sur l'âge auquel ils pourront bénéficier de leur retraite. Comme si le débat sur les retraites avait freiné leurs espérances, les Français souhaitent en effet prendre leur retraite plus tard qu'il y a 4 ans. Si de 2000 à 2002, l'âge qui leur paraissait idéal pour terminer leur carrière était en moyenne de 56 ans, il est aujourd'hui et depuis 3 années consécutives de 58 ans. La proportion d'interviewés souhaitant « toujours à l'idéal » prendre leur retraite après 65 ans a quasiment doublé (passant de 6% en 2000 à 11% en 2005 et 2006) tandis que ceux envisageant une retraite entre 60 et 64 ans a gagné 13 points (29% en 2000 et 42% en 2005).

Malgré cette augmentation, l'écart entre l'âge de retraite idéal souhaité par les Français et l'âge qu'ils envisagent réellement reste important et ce pour toutes les populations : 42% des Français (hors retraités) pensent pouvoir ne prendre leur retraite qu'à partir de 65 ans (alors qu'ils sont seulement 11% à considérer qu'il s'agit de la tranche d'âge idéale). L'âge moyen de départ en retraite qu'ils envisagent est d'environ 63 ans (soit 5 ans plus tard que l'âge souhaité – un écart stable depuis 2004), un âge qui atteint 64 ans chez les professions libérales, 64 ans chez les chômeurs.

Pour finir sur ce sujet, notons aussi le nombre considérable de personnes qui ne savent pas à quel âge elles pourront prendre leur retraite (18% en 2006, 20% en 2005, 14% en 2004) et qui révèle le sentiment d'incertitude qui pèse dans ce domaine.

2. Des Français qui en général adhèrent aux modalités pouvant être prises en compte pour déterminer les retraites, notamment la durée de cotisation

- **Les modalités de départ en retraite et le travail : nécessité de prise en compte de la durée de cotisation et de la pénibilité du travail**

Les Français sont unanimes : les modalités de départ en retraite doivent tenir compte de la durée de cotisation et de la pénibilité du travail.

Ainsi 88% d'entre eux considèrent que les personnes ayant commencé à travailler jeunes doivent avoir la possibilité de partir à la retraite plus tôt et 96% pensent que cette possibilité doit être accordée aux personnes exposées à des conditions de travail pénibles (des résultats comparables à ceux de l'an passé).

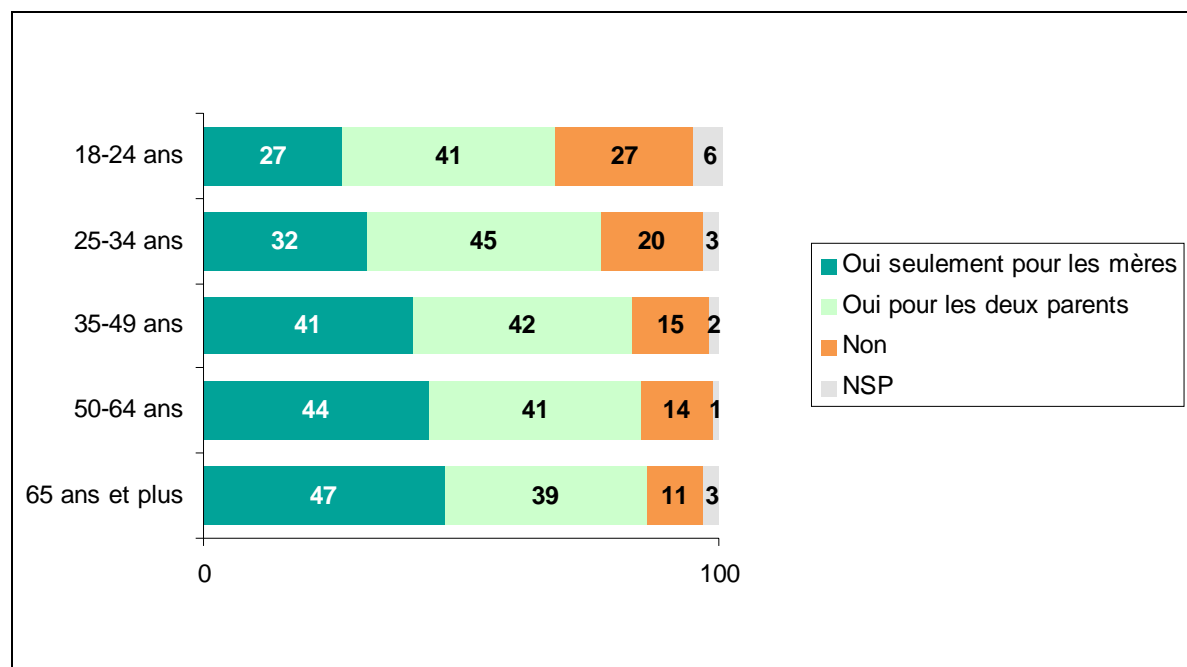
En revanche, les Français sont plus réticents quant à fixer l'âge de retraite en tenant compte des différences d'espérance de vie. La majorité d'entre eux (57%) pense que cadres et ouvriers doivent cotiser le même nombre d'années même si ces deux populations présentent des espérances de vie différentes de 4 ans. Cette opinion est logiquement plus répandue chez les cadres et les professions libérales (69%) et les professions intermédiaires (63%).

- **Les modalités de départ en retraite et les enfants : élever des enfants doit permettre d'accorder des années de cotisation supplémentaires**

Concernant la prise en compte des enfants, 82% des Français pensent que le fait d'en avoir élevés doit conduire à des avantages pour la retraite : 42% pensent que cela doit conduire à des avantages pour les deux parents et 40% pensent que cela ne devrait valoir que pour la mère (un dernier résultat qui atteint 47% chez les divorcés, 44% chez les femmes). Concernant l'âge il est à noter que plus la personne est âgée et plus elle considère effectivement que des avantages doivent être accordés mais ces avantages doivent l'être seulement aux femmes.

Graphique 28 :

Q54. Adhésion concernant l'avantage procuré pour avoir élevé des enfants



Les personnes qui pensent que le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire à des avantages pour la retraite, préfèrent surtout les mesures qui « accordent des années de cotisation supplémentaires » et qui assurent « la prise en compte de la période d'interruption d'activité professionnelle » (88 et 83% d'opinions). L'augmentation du niveau de retraite pour les personnes ayant eu des enfants suscite quant à elle toujours moins d'adhésion malgré une

augmentation de 4 points cette année (58% cette année, 54% en 2005). Elle convainc toutefois davantage les ouvriers (68%) et les revenus les plus modestes (67% si moins de 1500€).

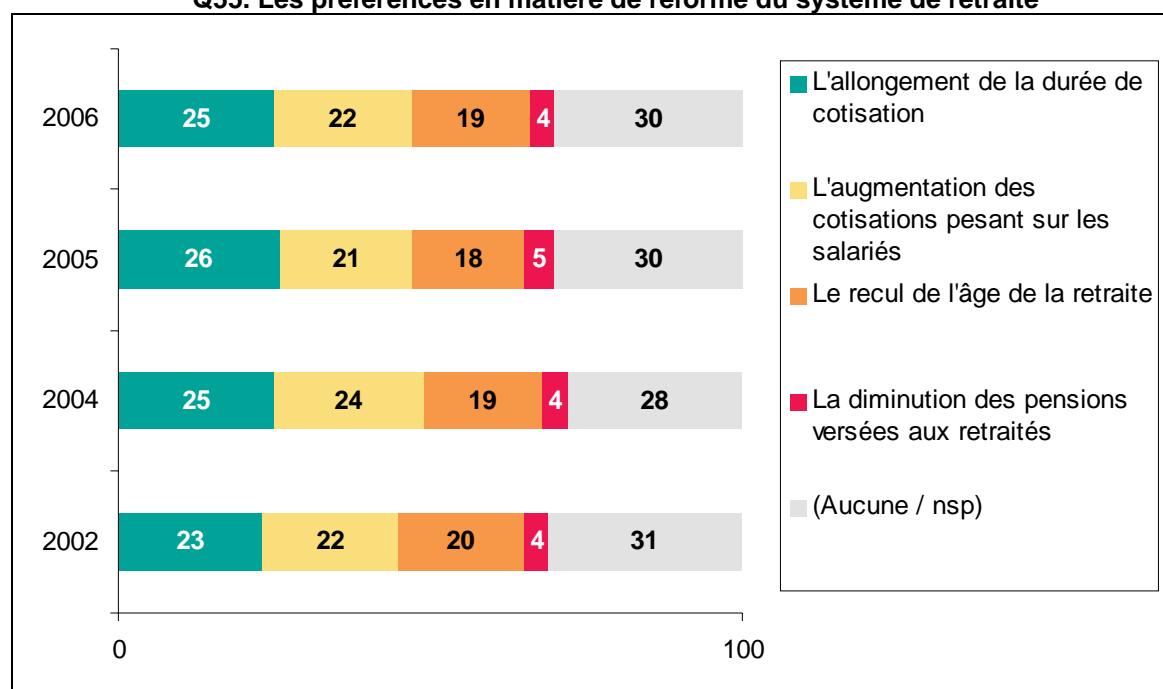
3. Des Français mitigés à l'égard de la réforme

Au sujet de la réforme des retraites, l'opinion publique est mitigée : 30% des Français déclarent qu'aucune mesure n'a leur préférence et aucune mesure parmi les mesures testées ne se détache massivement des autres. La baisse des pensions versées aux retraités reste une idée rejetée de la grande majorité (seulement 4% de citations). Quant aux autres mesures, elles s'associent à un agrément très mesuré avec toutefois une préférence pour l'allongement de la durée de cotisation (25%, -1 point par rapport à 2005) devant le recul de l'âge de la retraite (22%, +4 points par rapport à 2005) et l'augmentation des cotisations des salariés (19%, -2 points par rapport à 2005).

Ces résultats révèlent que les Français sont de plus en plus nombreux à intégrer l'idée d'une prolongation de la vie « active » et que, même s'ils préfèrent toujours un allongement de la durée de cotisation, ils sont de plus en plus réceptifs à l'idée que l'âge de départ en retraite minimum recule.

Graphique 29 :

Q55. Les préférences en matière de réforme du système de retraite



4. Des Français en accord avec le système liant le montant des pensions au nombre d'années travaillées mais avec de forts clivages

Les Français sont partagés sur le nouveau système¹ mais lui octroient cependant de plus en plus de points positifs.

On observe en effet que la majorité d'entre eux lui octroie d'être plus juste en tenant compte des années de travail (76%, +3 points par rapport à 2005, +5 points par rapport à 2004), d'être meilleur en offrant plus de marge de manœuvre aux individus (67%, +6 points par rapport à 2005, +9 points par rapport à 2004) mais ils sont, dans le même temps, une majorité à le juger injuste, la date de départ en retraite dépendant de la loi du marché (60%, -1 point par rapport à 2004 et 2005).

Les salariés du public se distinguent sur le sujet en étant beaucoup plus critiques et 65% pensent d'une part que le système est injuste car dépendant du marché (contre 60% pour l'ensemble), d'autre part ils adhèrent moins à son caractère plus juste du fait des années de travail prises en compte (72% contre 76% pour l'ensemble) ou au fait qu'il soit meilleur (62% contre 67% pour l'ensemble).

5. Des Français partagés sur le développement de l'épargne individuelle pour compléter les retraites

Les Français ne sont pas seulement partagés sur l'opinion générale qu'ils ont du nouveau système, ils le sont aussi quant au développement de l'épargne individuelle pour financer les retraites à l'avenir.

50% des Français estiment qu'en matière de retraite "il faut garder le système actuel fondé sur la répartition en le réformant", contre 46% qui estiment qu'il faut "ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle".

Les plus favorables au maintien du système actuel sont les plus de 35 ans (53%) les salariés du public (60%) et les retraités (54%). Les employeurs (61%) sont quant à eux une majorité à considérer qu'il "faut ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle".

¹ La réforme consiste à diminuer, mais moins qu'avant, la pension de ceux n'ayant pas cotisé assez longtemps pour avoir le taux plein, et à augmenter les pensions de ceux ayant cotisé plus longtemps que la durée nécessaire pour avoir le taux plein

D. Les Français et la dépendance

1. Les Français et les aides aux personnes dépendantes

Pour une majorité relative de Français, l'État reste le principal acteur devant prendre en charge les personnes âgées dépendantes ...

Les Français considèrent toujours massivement que c'est d'abord à l'État de prendre en charge les personnes âgées dépendantes (45%, - 2 points par rapport à 2004, + 6 points par rapport à 2000), bien avant les enfants ou les familles des personnes concernées (19%), les caisses de retraite (12%) et les collectivités locales (10%).

L'opinion des Français sur ce sujet n'est pas liée à leur niveau de ressources. En revanche, les moins de 35 ans sont moins nombreux à considérer que c'est d'abord à l'État de prendre en charge les personnes âgées dépendantes (41%) et citent en revanche davantage les caisses de retraite (15%).

... pourtant, si une cotisation couvrant le risque de dépendance devait être créée, elle ne devrait l'être que pour ceux qui le veulent

Si les Français voient en l'Etat le principal acteur de prise en charge des personnes âgées dépendantes, ils estiment dans le même temps que, dans l'hypothèse de mise en place d'une cotisation spécifique pour être couvert personnellement en cas de dépendance, cette cotisation devrait être destinée uniquement à ceux qui le veulent (47%), et non pas obligatoire pour tous (33%) ni obligatoire à partir d'un certain âge (17%). Ces résultats sont tout à fait comparables à ceux de 2004 et de 2005.

Les moins de 35 ans, moins concernés pour le moment, seraient les plus favorables à ce qu'une telle cotisation soit payée uniquement par ceux qui le veulent (52% contre 46% des plus de 35 ans) ou ne soit obligatoire qu'à partir d'un certain âge (21% contre 16% des plus de 35 ans). Ils seraient en revanche les moins favorables à ce qu'elle soit payée par tous (25% contre 36% des plus de 35 ans), et donc y compris par eux-mêmes.

A l'inverse, les retraités (38%) et les personnes percevant de hauts revenus (37%) sont plus nombreux à souhaiter que la cotisation soit obligatoire pour tous.

L'opinion est ainsi ambiguë sur ce sujet : si les Français voient en l'Etat le principal acteur de prise en charge des personnes âgées dépendantes, ils souhaitent en majorité, dans le même temps, restreindre une éventuelle cotisation dépendance uniquement à ceux qui le veulent.

2. L'attitude personnelle des Français face à la dépendance

Des Français réticents à épargner davantage en prévision d'une éventuelle dépendance

La majorité des Français (65%) serait prête à épargner en prévision d'une éventuelle situation de dépendance mais cette proportion diminue progressivement depuis 2002 (-1 point par rapport à 2005, -3 points par rapport à 2004, -5 points par rapport à 2002).

Les personnes ayant un niveau de revenu très élevé se distinguent en adhérant davantage à cette idée d'épargne.

Des Français préférant éviter les établissements pour personnes âgées avec des réticences moins grandes de la part de ceux confrontés directement à la question

Les Français éviteraient en effet les établissements pour personnes âgées, que ce soit pour eux-mêmes ou pour leurs proches parents.

Comme l'an dernier et de manière de plus en plus prononcée depuis 2001, vivre dans un établissement pour personnes âgées n'est guère envisageable pour les Français, 57% refusent cette idée et 36% lui sont vraiment hostiles (36% considèrent cette situation comme pas du tout envisageable).

Si les moins de 35 ans n'envisagent pas cette éventualité (61%), une telle situation leur paraissant encore trop lointaine, il apparaît que pour d'autres Français ce projet n'est pas envisagé mais pour des raisons financières : les ouvriers (62%) et les personnes ayant un niveau de revenu inférieur à 1150 euros (62%) sont ainsi plus nombreux à ne pas envisager cette éventualité.

Inversement, les personnes âgées, directement confrontées à la question, sont plus enclines à envisager de vivre dans de tels établissements (45% des 50 ans et plus estiment cela envisageable contre 40% en moyenne) de même que les personnes ayant une personne dépendante dans leur entourage.

Si les Français envisagent peu d'aller vivre dans un établissement pour personnes âgées plus tard, ils privilégient aussi d'autres solutions en cas de dépendance de leurs parents proches.

Ainsi 27% des Français déclarent qu'ils feraient en sorte de s'en occuper au domicile de la personne (-2 points depuis 2005), 27% s'en occuperaient chez eux (+1 point depuis 2005), 23% consacraient une partie de leurs revenus à payer des aides pour lui permettre de rester à son domicile et seuls 19% auraient recours à une institution spécialisée.

Là encore, les clivages tiennent essentiellement aux revenus des Français interrogés. Les personnes ayant les plus hauts revenus seraient aussi plus nombreux à en consacrer une partie à des aides de manière à ce que leurs proches restent à leur domicile (34% contre 23% pour l'ensemble) alors qu'à l'inverse, les personnes gagnant moins de 1150 euros sont seulement 15% à pouvoir envisager cette solution et lui préfère l'accueil de la personne chez eux (34% contre 27% pour l'ensemble).

E. Les Français et le handicap

Depuis quelques années, on assiste en France à un certain nombre d'actions menées en faveur d'une meilleure intégration des personnes handicapées comme en témoigne la nouvelle loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées votée en février 2005.

1. Pour une meilleure intégration des personnes handicapées

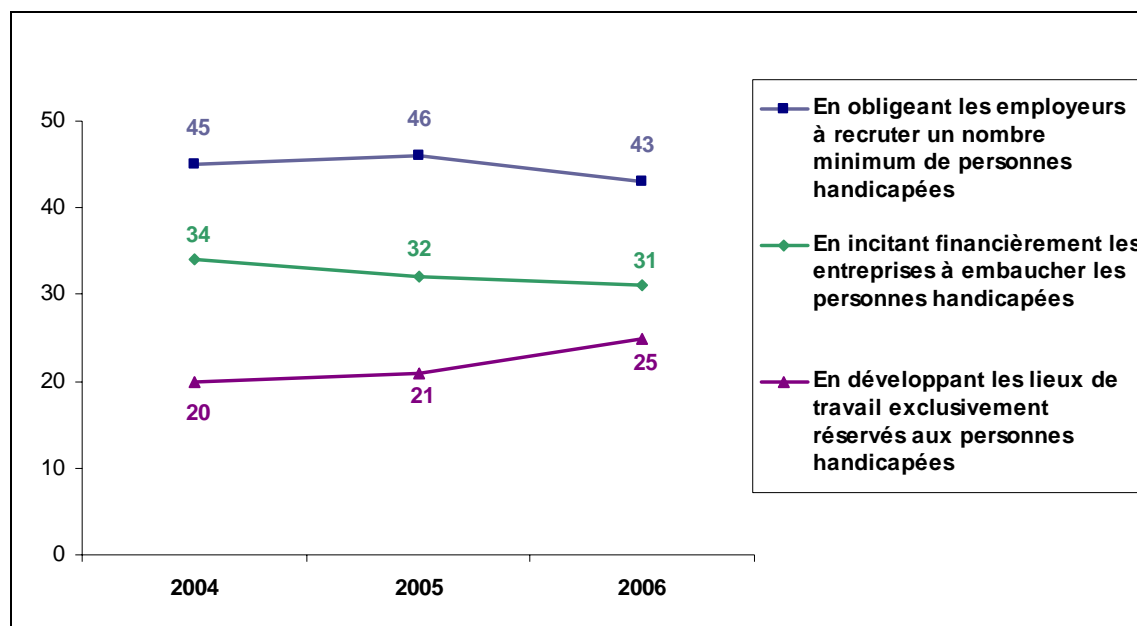
Dans ce contexte, les Français trouvent de plus en plus que la société fait des efforts pour intégrer les personnes handicapées (54%, +1 point par rapport à 2005, +6 points par rapport à 2004). Néanmoins, cette opinion est toutefois très mesurée puisque seuls 10% des personnes sont « tout à fait d'accord » avec cette idée contre 44% qui sont « plutôt d'accord ».

Les Français souhaitent une meilleure intégration des personnes handicapées. En effet, 58% pensent qu'il faut aider les personnes handicapées à travailler quel que soit leur niveau de handicap contre 40% qui estiment qu'au-delà d'un certain niveau il ne faut pas chercher à les faire travailler (un résultat comparable à celui observé l'an passé). L'opinion la plus « intégrative » est donc majoritaire mais relevons toutefois que la deuxième peut aussi révéler une préoccupation à ne pas non plus « forcer au travail » une personne ayant un lourd handicap. Notons à ce sujet que les femmes et les moins de 35 ans abondent davantage dans le sens d'une meilleure intégration au travail (61% de femmes d'accord avec l'idée d'une aide au travail quel que soit le niveau de handicap contre 54% des hommes).

Le même souci d'intégration est relevé, de manière consensuelle, concernant l'accès aux lieux publics. Ainsi, 87% des Français estiment que tous les lieux publics et les équipements collectifs doivent obligatoirement être accessibles aux personnes handicapées (+2 points par rapport à 2005) contre 12% qui estiment qu'une telle mesure n'est pas possible car elle coûterait trop cher à la collectivité (-2 points par rapport à 2005).

2. Des Français favorables pour aider les personnes handicapées à avoir accès à l'emploi

Pour améliorer l'accès à l'emploi des personnes handicapées, près de la moitié des Français (43%, -3 points par rapport à 2005) estime que la première mesure consiste à obliger les employeurs à les recruter en fixant un nombre minimum de personnes handicapées, 31% privilégient une incitation financière à destination des entreprises (-1 point par rapport à 2005 et -3 points par rapport à 2004) et 25% estiment qu'il faut développer des lieux de travail qui leur soient exclusivement réservés, une dernière mesure qui connaît une adhésion bien plus élevée cette année (+4 points par rapport à 2005 et +5 points par rapport à 2004).

Graphique 30 :**Q42bis. Les mesures d'amélioration de l'accès à l'emploi des personnes handicapées**

3. Une majorité des Français trouvent normal que le montant de l'AAH soit supérieur à celui du RMI

La très grande majorité des Français trouve qu'il est normal que l'Allocation aux Adultes Handicapés soit plus élevée que le RMI (93%). La majorité d'entre eux (61%) cautionne cette idée uniquement pour les personnes ne pouvant pas travailler et 32% n'émettent aucune réserve.

Concernant l'aide financière destinée à compenser les surcoûts du handicap, 66% des Français (+ 8 points par rapport à 2004) estiment qu'elle doit être accordée uniquement aux personnes disposant de faibles revenus et 33% (- 4 points par rapport à 2004) à tous sans considération du revenu. Comme vu précédemment, si la majorité souhaite que les personnes handicapées soient financièrement aidées, la majorité souhaite aussi que cette aide soit soumise à certaines conditions (en fonction du degré de handicap/accès à l'emploi pour ce qui est de l'AAH, du niveau de revenu pour ce qui est de l'aide financière).

Sur ce point les moins de 35 ans et logiquement les personnes ayant une personne handicapée dans leur famille pensent davantage que l'aide ne doit pas tenir compte des revenus (respectivement 38 et 39% contre 33% pour l'ensemble).

Quoi qu'il en soit et comme pour les retraites, les Français considèrent de plus en plus que c'est d'abord à l'État de prendre en charge les personnes handicapées (65%, -1 point par rapport à 2005, + 2 points par rapport à 2004), bien avant les caisses d'assurance maladie (11%), les familles des personnes concernées (9%) et les collectivités locales (8%).